N° 63 (8 pages) 185me année — Un numéro: 10 centimes — Samedi 17 Mars 1923

SOCIÉTÉ DU JARDIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

Bois de feu

Les personnes qui désirent recevoir du bois de feu directement de la forêt de Chaumont, sont priées de s'inscrire à l'Intendance des Forêts, Hôtel Municipal.

Prix de livraison à domicile:
Hêtre de Fr. 28 à 30 le stère
Sapin de Fr. 17 à 19 le stère
Chêne de Fr. 20 à 26 le stère
Fagots de Fr. 80 à 90 le cent

Prix de voiturage à déduire pour livraison en forêt.

Pour livraison de perches, tuteurs, verges, poteaux et piquets chêne, s'adresser au bureau.

L'Intendant des Forêts et Domaines.

COMMUNE de Boudevilliers

Vente de grosses lattes et charpente

La Commune de Boudevilliers offre à vendre par voie de soumission, 8 tas de grosses lattes, ainsi qu'un lot de charpente, cubant 5 m³, situés sa forêt de Suclos.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Communal qui recevra les offres sous plis, jusqu'au mercredi 21 mars courant, à 17 heures.

Boudevilliers, 15 mars 1923.

Conseil communal.

Commune d'ENGES

VENTE DE BOIS DE FEU

La Commune d'Enges fera fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions habituelles de ses mises, le lundi 19 mars, dès 14 h., les bois de feu ci-après désignés:
2850 fagots hêtre et sapin.
72 stères sapin.
70 stères hêtre.
10 stères chêne.

Rendez-vous des miseurs à 14 heures, à Enges.

Enges, le 14 mars 1923.

Conseil communal.

Vente d'immeubles à Fleurier

Les héritiers de M. Louis-Alcide MARCHAND, exposeront en vente par enchères publiques les immeubles dont ils sont propriétaires à Feurier, soit:

1° Une propriété sise à la Grande-Rue, comprenant un grand bâtiment avec magasin et appartements, un petit bâtiment à l'usage de buanderie, remise et bûcher, et un jardin d'agrément mesurant 1042 m². Assurance des bâtiments Fr. 46,600.—.

2° Une propriété sise à la Rue de l'Industrie, comprenant un grand bâtiment locatif, buanderie, dépendances et jardin. — Assurance du bâtiment Fr. 55,500.—.

Les enchères auront lieu à l'Hôtel de la Poste, à Fleurier, le jeudi 29 mars 1923, à 17 heures.

Pour prendre connaissance des conditions des enchères et pour tous renseignements, s'adresser en l'Etude des notaires Vaucher, à Fleurier.

Etude G. NICOLE, notaire, Ponts-de-Martel

Beau domaine et tourbières à vendre

La S. A. des Marais des Ponts vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 24 mars prochain, dès 14 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de la Loyauté, aux Ponts, les propriétés suivantes:

AUX EMPOSIEUX: Domaine de 136 poses, dont environ 40 poses en beau pâturage et bois, 63 poses en prés, terres dures et 33 poses marais; le tout en un seul mas; maison d'habitation, remise et hangar assurés contre l'incendie pour fr. 14,000. Trois citernes. Electricité. Ancienne estimation cadastrale, fr. 54,000. Ce domaine est libre de bail pour le 30 avril prochain et comprend une rendue de dix toises de foin. — Mise à prix: fr. 45,000.

SOUS MARTEL-DERNIER: Prés et marais tourbeux, 40 poses. Mise à prix: fr. 3000.

AU VOISINAGE DES PONTS: Marais tourbeux, en partie exploités, avec trois hangars en bon état d'entretien, 26 poses. Mise à prix: fr. 4000.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Samuel Chappuis, aux Ponts, et pour les conditions de vente au soussigné.

P 10576 Le — Par commission: G. NICOLE, notaire.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Mardi 20 mars 1923, dès 9 heures, on vendra par voie d'enchères publiques, pour cause de départ, rue du Musée 5, 2me étage, à Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après:

UNE CHAMBRE A MANGER STYLE VIEUX SUISSE (table à rallonges, chaises), un fauteuil moquette, un bureau-secrétaire, deux lits Louis XV et d'autres lits complets, des tables de nuit, plusieurs lavabos-commodes dessus marbre, plusieurs canapés, tables, chaises, une table à ouvrage, une machine à coudre, un régulateur, tableaux divers, tapis, tentures, rideaux, linoléums, batterie de cuisine, potagers à bois et à gaz, vaisselle, verrerie, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 14 mars 1923. GREFFE DE PAIX.

IMMEUBLES

Chalet (alt. 1100 m.)

A vendre ou à louer non meublé, à Gryon (Vaud) CHALET dix pièces, situation unique, vue magnifique. Pour renseignements et traiter, s'adresser sous E. G. 13 poste restante, BEX. JH 35280 L

Terrains à bâtir

A vendre à côté de l'arrêt du tram aux Carrels, plusieurs beaux terrains, vue magnifique. Facilités de faire des garages. Eaux, gaz, électricité et égoût sur place.

S'adresser à Chs Enzen, Serre No 5, Neuchâtel. c.o.

A vendre ou à louer,

propriété

de huit pièces et dépendances, grand jardin, arbres fruitiers, ombrages. Quartier de l'Est. — Situation exceptionnelle. S'adresser Auguste Roulet, notaire, Concert 6, à Neuchâtel.

Terrains à bâtir

A vendre au quartier du VAUSEYON, à proximité des lignes 3 et 4 des trams, terrains de 3850 m².

S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

Vigne

de deux ouvriers, à vendre, au Villaret.

Faire offres à Léo Wiederrecht, à Boudevilliers.

Belle propriété

au bord du lac Léman, situation d'avenir, comprenant six pièces, pressoir et bûcher, eau, électricité, 7090 m² de bon terrain en verger, vigne et jardin, à vendre.

Demander l'adresse du No 320 au bureau de la Feuille d'Avis.

Café-Restaurant

achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, à vendre avec bâtiment au centre des affaires, dans importante ville vaudoise. — Etude ROSSIAUD, notaire, Neuchâtel.

A vendre dans le village d'Hauterive,

petite maison

deux chambres, et très grandes dépendances à l'usage de remise, écurie, grange. Conviendrait aussi pour vigneron.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A vendre ou à louer
PETITE PROPRIÉTÉ
cinq chambres, bains, jardin, dégagement. Poudrières 33, Neuchâtel.

Enchères publiques

Lundi 19 mars 1923, dès 14 heures, pour cause de départ, on vendra par voie d'enchères publiques, à la Pension Bellevue, à Marin, les objets mobiliers ci-après:

Des lits en fer, tables de nuit, lavabos, glaces, chaises, armoires, tables de différentes grandeurs, UN BUFFET DE SERVICE, UN PIANO ANCIEN, UN BUREAU ANCIEN, une vitrine, une machine à coudre, des grands rideaux, des brises-bise, des garnitures de lavabo, vaisselle, verrerie, buffets et articles de cuisine, meubles et jeux de jardin, un chauffe-bains, des tonneaux, des bouteilles, plusieurs lauriers, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 13 mars 1923 GREFFE DE PAIX.

A VENDRE

Papeterie A. KULLING & Cie
Rue de l'Hôpital

LIQUIDATION GÉNÉRALE

Rabais considérables

Maroquinerie:
Sacoches. — Portemonnaies. — Buvards. — Portelivres. — Portefeuilles. — Sous-mains, etc. :: ::

Matériel:
Ecritoires. — Pèse-lettres. — Porte-plumes. — Crayons Plumiers garnis. — Grattoirs. — Gommes. — Compas Equerres. — Encres. — Colle. — Ardoises. — Craies, etc.

Registres:
Livres de comptabilité. — Copie de lettres. — Formulaires de comptes-courants et divers. :: :: ::

Papeterie:
Boîtes papier à lettres et enveloppes. — Papiers à dessins, à décalquer. — Papier buvard. — Cahiers. — Carnets. — Blocs-notes. — Albums, etc. :: :: ::

Grand choix de cartes postales

LIQUIDATION DÉFINITIVE

TISSUS EN TOUS GENRES
M. FRIOLET-JEANNET
LE LOCLE

Maison d'ancienne renommée connue pour la bonne qualité de ses articles
Représentant M. Léon JACOT, CORCELLES - Echantillons sur demande

AGENCE AGRICOLE

Maison de confiance — BEVAIX — Maison de confiance

Avoine semence 1er choix Graine de luzerne
Graine de trèfles Fenasses diverses
Engrais pour toutes cultures

LE RAPIDE

Horaire répertoire de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
Saison d'hiver
du 1er octobre au 31 mai

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1.

Dépôts: Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — Mlle Nigg, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets. — Librairies et papeteries Attinger, Bickel-Henriod, Berthoud, Bissat, Delachaux & Niestlé, Sandoz-Mollet, Steiner, Winther, Céré & Cie, — Besson, — Pavillon des Tramways.

Magasins
Gustave Paris S. A.
Coq d'Inde 10 — Téléphone 119

Les Costumes et Manteaux d'été pour dames sont arrivés

Toilerie - Cotonnades - Draperie
Nouveautés pour robes et blouses
Tous les lainages

Crêpe marocain, coton laine et soie
Crépon coton, uni et fantaisie
Soieries — Velours

Tissus meubles - Coutil matelas
Literie - Crins, plumes et duvets
Couvertures de laine, mi-laine et coton

Sous-vêtements pr dames et messieurs

Habillement

pour garçon, propre et en bon état, ainsi qu'un habillement d'éclaireur, à vendre. S'adresser Chavannes 10, 1er.

Gramophone

avec 25 disques, double face, à vendre. S'adresser à René Berthoud, Métairie, Boudry.

Poussette usagée

à vendre. S'adresser Immobilière No 7.

Motosacoche 3 HP

revisée, avec accessoires, à vendre pour 750 fr.

Demander l'adresse du No 324 au bureau de la Feuille d'Avis.

CASQUETTES ELÉGANTES
tissus anglais mode
depuis 3.90
J. CASAMAYOR
SUCCESSEUR DE OCH FRÈRES
Neuchâtel - 2, Grand'Rue, 2

Œufs à couver

Leghorn blanches et perdrix, les meilleures pondeuses, 5 fr. la douzaine. Wyandottes blanches, 6 fr. Saars 12. Neuchâtel.

A VENDRE

un fourneau, un four à cémenter, une génératrice, un moteur électrique 3 HP, avec mise en marche, un ventilateur, un appareil soudure autogène, deux bassins ciments, sept cuves carrées, forte tôle, plusieurs bonbonnes. S'adresser à M. Widmer, rue du Manège 21.

A vendre

un camion, état de neuf, force 1000 kg., essieux Patent, ainsi qu'un char à pont avec siège, essieux à graisse. Prix avantageux. A. Juan, maréchal, Saint-Blaise.

ATELIER ET MAGASINS de ferblanterie

situés en pleine place du marché, à remettre à conditions avantageuses pour cause de départ en Italie. Nécessaire pour traiter 15,000 fr. à discuter. — L. Crausaz, Gd-Chêne 11, Lausanne, renseignera.

Bricelets

Spécialité roulés, excellents, le ¼ 80 c. Mme Bonnet-Hirschy, Grand-Rue 7, Peseux.

Deux chaises-longues

un fauteuil, closet pour malade, à vendre. S'adresser à A. Hall, Fontaine André 1.

Camion

à pont, léger, essieux Patent, à un ou deux chevaux, à vendre. S'adresser Louis Vuille, Colombier.

Buffet de service

vitré (acajou), à vendre, 200 fr., chez Mlle Doy, Bevaix.

A vendre quelques cents kilos de
pommes de terre
pour semens, Up-to-date. S'adresser à Fritz Calame, à Montmollin.

Fusil d'ordonnance

avec baïonnette, modèle 1889, prix 20 fr. S'adresser Guillaume Farel 16, 3me, Serrières.

Photo - Occasion

Deckroulau-Nettel 10/15, neuf, avec Heliar 4,5-3, châssis double, adapté pour châssis métal, à vendre pour 290 fr. — Case postale Neuchâtel 19378.

Pour cause de départ, à vendre un FOURNEAU portatif, en catelles, brûlant tout combustible, un coffre-fort à l'état de neuf, hauteur avec socle 1 m. 30, largeur 50 cm., profondeur 45 cm., fermeture avec combinaison.

Demander l'adresse du No 302 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre pour cause de manque de place: une table noyer à coulisse, une table de salon Louis XV, une glace de 1 m. sur 80 cm., un char à pont, deux paires de rideaux, drap vert, cantonnière, un potager Prébandier à deux trous, presque neuf. S'adresser à P. Lambert, Righi, Peseux.

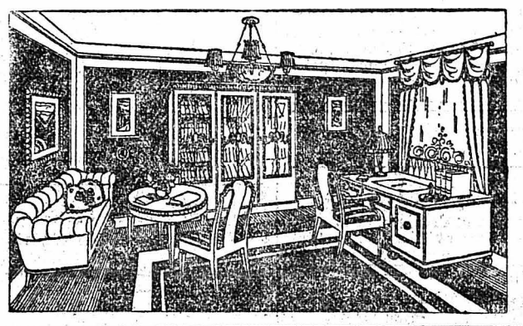

Les Meubles
BACHMANN
sont connus pour leur
bonne fabrication
et conviennent à toutes les bourses

Catalogues à disposition

BACHMANN & Co
Fabrique de Meubles, Travers

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Haute nouveauté, pochettes batik, dessins modernes,
en fil, de 1.50 à 3.20 en soie, 2.95 la pièce

La Colonie pénitentiaire de Witzwil offre à vendre:

pommes de terre

pour planter: INDUSTRIE, BONHEUR DU PAYSAN, URSUS, NOGI, WOHLTMANN; pommes de terre de table, pommes de terre fourragères, paille battue au fléau.

Un camion

à ressorts, force 800 kg., état de neuf, prix avantageux, à vendre. Ed. Moser, maréchal, Neuchâtel

A vendre 3000 kg. de
bon foin
chez Kaech-Dietrich, Champion.

Pensez-y toujours

que seulement un soulier exécuté avec du cuir durable et bon, d'une forme ne serrant pas, est un
soulier excellent
Faites un essai avec nos souliers. Vous serez, avec ceux-ci, très contents.
Nous expédions franco contre remboursement:

Souliers à lacets pr enfants croûte cirée ferrés	No 26-29	10.50
» à » » » »	No 30-35	12.50
» à lacets de dim. pr enfants croûte cir.	No 26-29	10.50
» à » » » »	No 30-35	12.50
» à lacets pour garçons ferrés	No 36-39	16.50
» à lacets de dim. pr garçons croûte cir.	No 36-39	17.—
» à lacets pour dames croûte cirée . . .	No 36-43	16.—
» à lac. pr dames cr. cir., forme Derby	No 36-43	16.50
» à lacets de dimanche pour dames, Box	No 36-43	20.—
» de travail ferrés pour messieurs . .	No 40-48	21.—
» de dimanche pr messieurs croûte cirée	No 40-48	20.—
» de dim. pr mess., Box, forme Derby	No 40-48	24.50
» militaire, ferrés solides	No 40-48	23.—

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
Réparations promptes et bon marché

Rod. HIRT fils, Lenzbourg

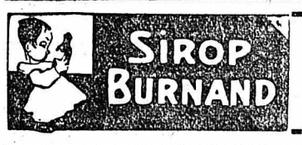

Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole
En vente partout et directement chez P. de CHASTONAY, Lausanne.

ABONNEMENTS pour le 2me trimestre

Paiement, sans frais, par chèques postaux
jusqu'au 7 avril

En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2me trimestre, ou verser le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffres IV, 178.

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement Fr. 3.75

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

A vendre

ou échanger grande et bonne couleuse contre une plus petite, grande armoire à deux portes, un mannequin taille 44, à l'état de neuf, une étagère. Terreaux No 5. 2me étage.

A vendre deux chars de
FOIN
chez M. Alfred Schöpfer, Métairie du Haut par Enges.

Chaudière à bascule

pour cuire pour les porcs, en parfait état, ayant coûté 270 fr., à vendre pour 110 fr. S'adresser au magasin La Glaneuse, Parcs 44-46

A VENDRE
une bonne jument pour le travail, un harnais, deux chars à ponts, essieux Patent, un tombereau, une glisse avec pont et siège, coffre à avoine, couvertures, etc., bas prix pour le bloc. Baroni, Colombier. Téléphone 127.

200 pieds fumier

bien conditionné, à vendre. — A. Aellen, Maillefer 23, Vauseyon.

A vendre trois vélos neufs un Peugeot homme, un Selecta pour dame. Matériel de vélos à liquider. Ch. Roland, Serrières.

A VENDRE

un pousse-pousse avec capote, en très bon état, ainsi qu'une chaise transformable et deux parcs pour enfants. Maillefer 13, 3me étage.

Plantons

Beaux plants de choux pain de sucre, laitues et salades repiqués F. Coste, Poudrières 45.

A vendre tout de suite pour cause de départ,
un vélo
pour dame (Presto), état neuf, 140 fr. Ecluse 10, 1er.

A vendre tout de suite trois excellents
chevaux
S'adresser chez Patthey, Seyon No 36

Belle presse à copier

grand modèle, 27×40, à vendre faute d'emploi. Prix Fr. 50.—. Alex. & Jean Coste, Vins en gros, Auvernier.

Grand canapé

d'angle, à l'état de neuf, à vendre. Pour renseignements, s'adresser à M. Eggen, jardinier, Clos-Brochet 6, Neuchâtel.

A vendre

grand choix de meubles neufs et d'occasion. Lits, armoires, buffets, commodes, lavabos, machines à coudre, tables à coulisses, régulateurs, tables à ouvrage, divans, canapés, un bureau-secrétaire trois corps, divans turcs, un joli petit salon Louis XVI, table de jeu, table ronde, fumeuse, étagère à musique, dressoirs, buffets de service neufs, depuis 170 fr.

Chambres à coucher, neuves, complètes, depuis 665 fr.

Au Bûcheron, Ecluse 7
M. Revenu

Harmonium

de cinq octaves, huit registres. Demander l'adresse du No 301 au bureau de la Feuille d'Avis.

Foin

bien conditionné, semens de pommes de terre « Up-to-date », à vendre, chez Kybourg, Epagnier. Tél. 72. c.o.

Beaux petits oignons de Savoie à 1 fr. 40 le litre, 30 c. les 100 grammes, pois mange-tout, pois à écosser, graines potagères et de fleurs de la maison C. Vulliemin de Lausanne, chez J.-A. Juvet, Parcs 119. c.o.

FOIN

A vendre au détail foin et regain bottelés, 1re qualité. — Redard, Peseux.

A vendre quelques cents de
fagots
bien façonnés, 70 cm. de long. S'adresser au fermier de Fontaine André, La Coudre.

A VENDRE

une bonne jument de 6 ans, à deux mains, et un taureau admis, de 18 mois, chez Moser, La Jonchère (Val-de-Ruz).

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Pour le 24 juin, à louer un bel
appartement
de quatre pièces, véranda et chambre de bains, bien situé avec vue très étendue sur le lac. S'adresser à Mme Joseph Bura, Poudrières 23.

A louer pour le 1er avril, à
Corcelles
un appartement bien exposé, au soleil, comprenant quatre chambres, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser à M. André Grandjean, Corcelles, Petit-Berne.

A louer dans villa au dessus de la gare
APPARTEMENT
soigné de trois pièces. S'adresser Chalet, Maujobia 2, qui renseignera.

24 juin, Moulins 26, à louer logement de deux chambres et dépendances. S'adresser Aug. Lambert, Balance 1, entre 2-3 heures.

CORCELLES
A louer logement de deux chambres, cuisine, dépendances, pour tout de suite. Ecrire sous Z. 308 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer rues du Seyon et des Moulins, logement de deux chambres, cuisine et galetas. — S'adresser au mag. Morthier.

A louer pr le 24 juin 1923, pr bureaux ou appartements, à des personnes tranquilles, rez-de-chaussée de cinq pièces et dépendances. — Etude Ph. Dubied, not.

PESEUX
A louer pour le 24 mars, bel appartement de trois chambres et dépendances, au soleil. Eau, gaz, électricité. M. Dubois, Grand'Rue 23.

A louer à St-Blaise,
propriété
éventuellement meublée, comprenant maison de huit chambres, dépendances, grand verger et jardin. Pour tous renseignements, s'adresser Etude THORENS, notaire, St-Blaise.

Pour cas imprévu, à remettre pour le 24 mai prochain, un appartement de quatre chambres et dépendances, situé à la rue Pourtalès. Etude Petitpierre & Hotz.

Evole. — A louer beau logement six chambres, veranda, confort moderne, jardin, belle vue. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A LOUER
grand appartement de cinq pièces et toutes dépendances. Jardin d'agrément. Vue sur le lac et les Alpes.
S'adresser Etude Ed. Bourquin, Neuchâtel.

A louer pour le 1er mai une
maison
de douze chambres, chambre de bains, terrasse, véranda, chauffage central, gaz, électricité, dépendances et jardins.
Ou éventuellement deux appartements, l'un de quatre chambres et l'autre de huit chambres et dépendances.
S'adresser à Mlle Ritter, au Sauvage, à St-Blaise. c.o.

Moulins 43. — A louer, pour le 24 juin, logement de trois pièces, cuisine et dépendances. Fr. 48.— par mois. S'adresser chez M. Jules Kung, Fbg de l'Hôpital 28.

Rue du Seyon-rue du Râteau, 2me étage de six chambres et dépendances, avec balcon, à louer dès maintenant ou pour date à convenir. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

A louer Fbg Château, dès 24 juin, grand appartement huit chambres. — Etude Brauen, notaire.

CHAMBRES

Chambre meublée et bonne pension, pour le 1er avril. S'adresser Ecluse 13, 1er, à droite.
Encore place pour deux ou trois pensionnaires.

Jolie chambre, au soleil, pour demoiselle.
Demander l'adresse du No 325 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre meublée, indépendante. Grand'Rue 14, au 2me.

Jolie chambre meublée, libre tout de suite. — Une ou deux chambres meublées ou non, part à la cuisine et dépendances, époque à convenir. Terreaux 7, rez-de-chaussée, à gauche.

Jolie chambre non meublée. Rue des Beaux-Arts 13, 1er, à droite.

Jolie chambre meublée, indépendante, au centre de la ville, 1er avril ou date à convenir.
Demander l'adresse du No 315 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer dès avril, chambre indépendante, non meublée. — Poudrières 11.

Jolie chambre à louer. — Poteaux 5, 2me.

Très jolie chambre et pension, prix 120 fr., chez Mme Kraft, Gibraltar 2.

BELLES CHAMBRES
avec pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 19, 1er.

Jolie chambre meublée, au soleil. Fr 20. Seyon 9 a, 3me c.o.

Belle chambre meublée, au soleil, à deux lits jumeaux, avec ou sans cuisine. Moulins 37 a, 1er, chez Siegel.

Jolie chambre meublée, pour monsieur rangé. — Seyon 26 a, chaussures.

Belle chambre
à coucher avec salon, vue superbe, balcon, tout confort. — Pension très soignée. Proximité de la Place Purry.
Demander l'adresse du No 270 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre indépendante, pour personne sérieuse. Concert No 4, 3me, à droite. c.o.

Chambre au soleil, pour personne rangée.
Demander l'adresse du No 277 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jolie chambre meublée, indépendante. — Parcs 60 a

Dans petite famille tranquille, chambre confortable, au soleil. — Belle vue. — Fahys 39, 2me étage.

Chambre. Bellevaux 6, rez-de-chaussée, à droite.

Jolie chambre meublée, au soleil. Beaux-Arts 17, 4me, à dr.

Jolie chambre meublée Moulins 38, 3me, à droite.

BELLE CHAMBRE
avec bonne pension bourgeoise, chauffage central. — S'adresser Pension Bonzon, Seyon 21. c.o.
Même adresse place encore pour quelques pensionnaires.

LOCAT. DIVERSES

Champs à louer
deux poses et demie, sur la route de Boudevilliers-Valangin. S'adresser Tribolet, Sorgereux.

A louer
jardin potager
et verger. S'adresser à Mlle Ritter, à Monruz.

Demandes à louer

Monsieur cherche chambre confortable à
PESEUX
pour le 1er avril. Adresser offres écrites sous C. P. 312 au bureau de la Feuille d'Avis.

Famille sans enfants cherche pour tout de suite
logement
moderne de quatre ou cinq chambres, de préférence du côté de Serrières-Peseux. Offres écrites sous E. B. 271 au bureau de la Feuille d'Avis.

Deux dames cherchent pour date à convenir un
LOGEMENT
de trois ou quatre chambres, dans maison d'ordre, aux environs de Neuchâtel. S'adresser par écrit sous C. L. 299 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer pour personne seule petit
LOGEMENT
au soleil, à Neuchâtel ou dans n'importe qu'elle localité. Faire offres écrites sous M. G. 298 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer pour le 24 septembre ou époque à convenir bel
APPARTEMENT
de quatre ou cinq pièces, avec chambre de bains. Adresser offres écrites sous chiffres R. Z. 199 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Deux jeunes Allemandes
de 16 et 17 ans cherchent place dans bonne famille romande où elles auraient l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à M. Arber, conducteur des C. F. F., à Reutenen-Brugg (Argovie).

Jeune fille
libérée de l'école, passablement au courant de la cuisine et du ménage cherche place où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresse : Ad. Messerli, ancien gendarme, Täuffelen (Lac de Bienne).

Jeune fille, 15 ans, cherche place de
VOLONTAIRE
dans famille sérieuse, éventuellement dans magasin, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et le ménage. Entrée 1er mai. — Offres avec conditions à la Boulangerie Mosimann, Schlieren (Zurich)

Jeune fille propre et active, 16 ans, cherche place
d'aide
dans ménage ou aussi auprès d'enfants, dans le but de se perfectionner dans la langue française. S'adresser à J. Hug, Gesellschaftsstr 52, Berne.

PERSONNE
d'un certain âge désirerait se placer dans un petit ménage simple à Neuchâtel ou environs. Petits gages désirés. Adresser offres écrites sous chiffres N. 297 au bureau de la Feuille d'Avis.

VOLONTAIRE
Jeune fille, 15 ans, aimant les enfants, cherche place pour apprendre la langue française. — Elle a de bonnes notions de la couture. — Offres à Mme Freuler, Gartenstrasse 8, Baden-Suisse.

Une jeune fille, robuste, cherche place
D'AIDE
de ménage dans une famille simple. Occasion d'apprendre la langue française et vie de famille désirées. Adresser offres à Martha Boehler, Mail 14, Neuchâtel.

Fille de 16 ans, aimant les enfants, cherche place de
VOLONTAIRE
à Neuchâtel ou environs pour aider au ménage. Vie de famille et petits gages désirés. S'adresser à Mme Paul Beiner, rue de Corcelles 12, Peseux.

JEUNE FILLE
de la Suisse allemande, âgée de 21 ans, connaissant les travaux d'un ménage soigné et sachant un peu le français, cherche place pour le 1er ou 15 avril dans une bonne maison où elle aurait aussi l'occasion de jouer du piano, pour s'y perfectionner. S'adresser à Emilie Herzog, Büren près Raperswilen (Thurgovie).

JEUNE FILLE
22 ans, sachant bien cuire et tenir un ménage soigné cherche place pour le 5 avril au plus tard. Ecrire sous chiffres A. M. 152 Poste restante, Neuchâtel.

Jeune fille
honnête et appliquée, cherche place de bonne d'enfant dans honorable famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On préfère bons traitements à hauts gages. Entrée tout de suite suivant entente. S'adresser à Mme H. Wittmer, institutrice, Oensingen (Soleure). JH 40025 So

Brave fille
de 17 ans cherche place à Boudry dans famille avec enfants. Prétention de salaire Fr. 20.— par mois. Offres s. v. p. à Famille Götz, Kanzleistr. 107, Zurich 4. OF 41176 Z

Une jeune Suissesse allemande, 19 ans, désirant apprendre la langue française
cherche place
pour aider dans un ménage ou magasin, à partir du 1er avril. S'adresser à Mme Cavin, Mühlebachstr. 128, Zurich 8

Place de volontaire
est demandée pour jeune fille ayant communié, aimant les enfants, dans bonne famille protestante, pour aider aux travaux du ménage. On demande deux ou trois après midi libres pour suivre des cours. Offres avec éventuellement petit prix de pension à H. Zuberbuhler, Stein (Appenzell).

Jeune fille
de famille honorable d'agriculteur cherche place facile d'aide de la maîtresse de maison où elle apprendrait la langue française. On préfère bon traitement à forts gages. S'adresser à Famille Köhli, « im Guetli », Kappelen près Aarberg (Berne).

JEUNE FILLE
16 ans, cherche pour le mois d'avril, place dans famille ou commerce, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et se perfectionner dans les travaux du ménage. — S'adresser à M. Pulver, Dotzigen p. Büren a/A.

VOLONTAIRE
Jeune fille libérée de l'école cherche place facile de volontaire où elle apprendrait la langue française. S'adresser à Mme Muller, Château, Nidau près Bienne.

PLACES

Ménagère
On demande une personne de confiance et au courant des travaux de ménage pour famille de cinq personnes. Bons soins assurés et vie de famille. Pour renseignements et offres, s'adresser à P. Diacon, Dombresson (Neuchâtel).

Jeune cuisinière
demandée pour pensionnat. — Ecrire sous A. L. 317 au bureau de la Feuille d'Avis.

CUISINIÈRE
bien recommandée, ayant l'habitude d'un ménage soigné, est demandée pour petite famille de Neuchâtel, à côté d'une femme de chambre. Gages 60 à 80 francs. Adresser offres avec certificats sous chiffres B. B. 321 au bureau de la Feuille d'Avis

On cherche une
JEUNE FILLE
active, pour tous les ouvrages d'un ménage soigné ; occasion d'apprendre la langue française. Rue des Beaux-Arts 28, au rez-de-chaussée. c.o.

On cherche pour tout de suite une
JEUNE FILLE
de 17 à 18 ans pour la cuisine et les travaux du ménage. S'adresser Hôtel de la Gare, Corcelles.

On demande une
DOMESTIQUE
bien au courant de la cuisine et de tous les travaux d'un ménage très soigné de deux dames.
Demander l'adresse du No 318 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite ou époque à convenir une bonne
CUISINIÈRE
propre et active ou à défaut une bonne à tout faire sachant cuire. Adresser offres avec prétentions et certificats à Mme Paul Grisel, Citadelle Fleurier.

On demande dans ménage soigné,
bonne à tout faire
sérieuse et capable, parlant français. Bons gages. Adresser offres avec certificats à Mme de Merveilleux, docteur, Saint-Blaise

On demande une bonne
FILLE
pour les travaux du ménage. S'adresser au Restaurant de la Promenade.

Mme Paul Lozeron, cherche pour le 1er avril, une
personne
de toute confiance pour faire un ménage de trois grandes personnes. S'annoncer par téléphone No 31, à Auvernier.

On cherche
jeune fille
active et forte, pour la cuisine et les chambres. Entrée 1er avril, chez M. J. Arnoux, Hôtel de Ville, Verrières.

On demande
bonne à tout faire
sachant un peu cuisiner. S'adresser à Mme Dubois, Place des Halles 7.

On demande dans bonne famille sérieuse de Neuchâtel, une
femme de chambre
d'au moins 25 ans, bien stylée et ayant d'excellentes références. — Adresser offres sous P 767 N à Publicitas, Neuchâtel.

Personne
de confiance, sérieuse, en bonne santé, sachant cuire, trouverait place pour tous les travaux du ménage, chez Mme Henri Thiébaud, agriculteur, Môtiers-Travers.

On cherche pour le commencement d'avril
JEUNE FILLE
de 17 à 18 ans pour aider aux travaux d'un ménage soigné. — S'adresser Saint-Honoré 10, 4me.

On cherche
femme de chambre
sérieuse et très recommandée. S'adresser à Grise Pierre No 1.

EMPLOIS DIVERS

Mécanicien
Jeune homme, 22 ans, cherche place dans un garage automobile. A déjà quelques notions de la conduite des camions. — Certificat à disposition. Ecrire sous C. C. 316 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille ayant fait trois années d'école de commerce à Berne, cherche place dans un
BUREAU
où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Adresser offres et conditions à M. Brunner, Brückfeldstr. 22, Berne

On cherche pour environ six mois d'été,
demoiselle
protestante, simple et de famille sérieuse auprès d'une petite fille de 6 ans, pour lui parler en français. On préfère personne sachant coudre. Eventuellement place à l'année. Domicile en été : Hôtel Righi-Kulm et en hiver : à Zurich. Prière d'adresser offres avec prétentions, références et photographie à Mme Chs Burhop, Directeur, Zurich, Mörlistrasse 19.

Etude de la Ville
cherche jeune fille ou jeune garçon intelligent, connaissant si possible un peu la sténo-dactylographie, pour le petit travail courant. Offres et prétentions par écrit sous J. F. 323 au bureau de la Feuille d'Avis.

Représentant en tissus
Maison importante d'étoffes et soieries pour dames, tissus pour messieurs, cherche dans chaque région du canton, une personne active et bien introduite auprès de la bonne clientèle particulière. Conditions avantageuses. Adresser les offres avec références sous P 789 N à Publicitas, Neuchâtel. P 789 N

On demande garçon honnête et intelligent, pas au-dessous de 15 ans, désirant s'initier au service de
facteur
Occasion d'apprendre la langue allemande, bonnes écoles. Belle vie de famille et bon traitement. Situation salubre à la campagne. Références à disposition. S'adresser à A. Suter, bureau de poste, Bibern (Soleure).

On demande pour le 1er avril ou date à convenir un
postillon
célibataire, de 20 à 30 ans, si possible connaissant le métier et surtout les chevaux. Inutile de se présenter ou d'écrire sans certificat. S'adresser à M. Hermann Perrin-Chautems, entrepreneur postal, Avenches.

A la même adresse on offre à vendre quelques
bons chevaux
hors d'âge avec toutes garanties. Bas prix.

Je cherche pour garçon robuste, 15 ans, intelligent, place en Suisse romande comme
commissionnaire
ou autre où, à côté de son travail, il apprendrait la langue française. S'adresser à Fr. Blaser-Ries, Marktgasse 6, Thoune (Berne).

Jeune homme, 26 ans, sachant passablement le français, faucher et traire, cherche place pour travailler
A LA CAMPAGNE
dans famille chrétienne. Vie de famille est demandée. Gages 30-40 fr. par mois. E. Sonderegger, Bitzi-Bischofszell (Thurgovie).

Journal des fiancés
paraissant dans toute la Suisse romande, cherche courtier en publicité, actif, bien introduit sur place. Références et capacités exigées. Ecrire : 31, Av. d'Echallens, Lausanne.

Représentant
Sérieuse maison de vins du Vignoble cherche, pour Neuchâtel et environs, un représentant actif et sérieux, si possible déjà introduit. — Adresser offres sous P 739 N à Publicitas, Neuchâtel. P 739 N

Jeune employé
cherche place dans une étude de notaire ou un bureau d'administration municipale dans la Suisse romande.
Offres écrites sous chiffres N. C. 311 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche comme
VOLONTAIRE
garçon libéré de l'école. Occasion d'apprendre la langue allemande ; bon traitement et vie de famille. Fritz Rihs-Zihlten, agriculteur, Safnern p. Bienne.

On cherche pour entrer tout de suite ou époque à convenir jeune homme, bon
sténo-dactylographe
pour bureau de maison importante à Oerlikon près Zurich. Occasion de se perfectionner dans les travaux de bureau et la langue allemande.
Faire offres détaillées avec indication du salaire désiré sous chiffres C 1123 Z à Publicitas, Zurich.

Jardinier
On demande jardinier-concierge, très expérimenté, marié, sans enfants, propriété aux environs de Vevey. Adresser offres par écrit, accompagnées de certificats sous P 790 N à Publicitas, Neuchâtel. P 790 N

Représentants
sérieux, visitant clientèle particulière, demandés pr la vente d'une excellente cire à parquet. Bon bénéfice.
Offres à P. Grandchamp, 31, Av. d'Echallens, Lausanne. JH 35321 L

Jardinier
marié, sobre et travailleur, cherche place de jardinier-concierge ou gardien de campagne, pour époque à convenir. Copies de certificats à disposition. — Offres sous chiffres P 10587 Le à Publicitas, Le Locle

Ancienne maison de :
Liqueurs, spiritueux et vins
demande
représentant
pour la région de Neuchâtel.
Adresser offres sous P 730 N à Publicitas, Neuchâtel.

Suisse allemand, 22 ans, parlant un peu le français, ayant travaillé dans les hôtels et restaurants, cherche place de
garçon d'office
ou toute autre occupation dans la branche. Offres sous F. Z. 594 N. à F. Zweifel & Co, Agence de Publicité, rue de l'Hôpital 8, Neuchâtel. FZ 594 N

On cherche pour une fabrique de bonneterie de Morat
une personne
de la branche, sérieuse et active (ou étant tailleuse ou lingère) pour s'occuper du travail à donner aux ouvrières et surveiller la confection. Faire offres avec prétentions et copie de certificats sous P 757 N à Publicitas, Neuchâtel P 757 N

ON CHERCHE
pour jeune garçon une place de volontaire dans un commerce ou maison particulière, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Adresse : Nussberger-Bähler, Mülhauserstrasse 121, Bâle.

Jeune fille
quittant l'école secondaire cherche place de volontaire dans un magasin, de préférence boulangerie-pâtisserie, ou dans petite famille où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Offres écrites sous J. V. 306 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNES FILLES
cherchent et trouvent places dans hôtels, restaurants, commerces et maisons particulières. Egalement jeunes gens. — Karl Amiet, ancien instituteur, bureau suisse de placement fondé en 1905, Olten

On cherche place pour garçon de 16 ans sachant travailler à l'écurie et aux champs,
chez agriculteur
où il apprendrait la langue française et aurait vie de famille. S'adresser à Gottl. Pfister-Schwab, Chiètres.

Demoiselle de magasin
Magasin de Mercerie-Bonneterie cherche demoiselle de la ville, possédant l'instruction secondaire, parlant les deux langues et connaissant déjà un peu ces deux branches. On engagerait aussi, comme apprentie rétribuée jeune fille de la ville, âgée de 18-20 ans et parlant les deux langues. Instruction secondaire exigée.
Ecrire sous chiffre R. S. 327 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande une jeune fille et un jeune garçon, hors des écoles pour des
petits travaux
accessoires, à la Fabrique de Boîtes, Rocher 7.

Jeune fille ayant instruction commerciale cherche place dans
magasin ou bureau
pour se perfectionner dans la langue française. — Offres à Wilh. Boch, Bernstr. 29, Berthoud.

Apprentissages

On demande un
apprenti cordonnier
Adresser G. Linder, Ecluse 14.

On cherche
une apprentie
pour la couture fine et moderne. S'adresser à Mme Ernst, Orangerie 2, Neuchâtel.

On demande un
apprenti
chez Moser & Fortis, Gypserie-Peinture, Ecluse 42

Garçon
de 15 ans, ayant fait deux années d'école secondaire cherche place d'apprenti dans bureau de la ville. Offres Sennwald, Saars No 47.

On demande une
apprentie repasseuse
S'adresser chez Mme Montandon, Vauseyon, Ravières 8.

Œuvre Catholique pour la protection de la jeune fille

Jeune fille de la ville cherche place d'apprentie giletière.
S'adresser à notre bureau Faubourg du Crêt 15.

A VENDRE

Œufs à couver
de Wyandottes blanches sélectionnées, excellentes pondeuses, sujets primés, la douzaine 6 fr. A vendre un superbe coq même race. — Fritz Burkhardt, Cité Suchard 9, Peseux.

Œufs à couver
de minorques noires sélectionnées, 5 fr. la douzaine, œufs de canards, 5 fr. la douzaine. Pour malades œufs du jour. M. Clemmer, Cassardes 5.

Pommes de terre
de diverses variétés, à vendre, à 14 fr. les 100 kg., chez Paul Carbonnier, agriculteur, à Wavre.

Vin 1922
A vendre deux vases de 3000 litres environ, vin blanc Cortaillod 1er choix, chez Henri Renaud, père, Petit Cortaillod.

A vendre 50 à 60 quintaux
d'abondances
mi-sucrées, à 4 fr. les 100 kg. prises sur place. S'adresser à Emile Schwab-Schaer, Gals (Berne).

On offre à vendre
un divan moquette, ainsi qu'un joli bureau de dame, chêne ciré (bas prix).
Demander l'adresse du No 263 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre faute d'emploi un fort
CHAR A BRAS
ainsi que deux roues et une brante à vendange. Sauser, cordonnier, Corcelles.

1.000.000
roubles russes Fr. 5.20. — Case postale gare 287, Zurich.

A vendre tout de suite
potager neuchâtelois
No 11½, usagé, quatre trous, sans grille, avec bouilloire cuivre. S'adresser le soir dès 19 h., à M. Barbezat, Fahys 33

Jolie poussette anglaise
à vendre. S'adresser Boine 14, rez-de-chaussée.

Demandes à acheter

On demande à acheter d'occasion deux LITS JUMEAUX Louis XV, noyer poli, ainsi qu'un lavabo, propre et à l'état de neuf. On profiterait d'une vente pour cause de départ pour acheter chambre à coucher complète.
Demander l'adresse du No 150 au bureau de la Feuille d'Avis.

Haff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

On cherche à acheter d'occasion une
poussette
en bon état. Offres à Käch-Otter, Champion.

Petite maison ou villa
de quatre ou six pièces, est demandée à louer, éventuellement à acheter, jardin et verger désirés. Adresser offres détaillées par écrit sous chiffres A. Z. 284 au bureau de la Feuille d'Avis.

BIJOUX
OR - ARGENT - PLATINE
achète au comptant
L. MICHAUD Place Purry

AVIS DIVERS

Culte des Eglises réunies
Grande Salle des Conférences
Dimanche 18 mars, à 20 h.
Conférence
de M. le pasteur L. Rostagno :
L'apostolat séculaire d'un petit peuple
Collecte en faveur de l'évangélisation de l'Italie par l'Eglise vaudoise.

EN 2
mois, même les vieillards jouent du piano sans peine. Le prospectus No 15 est gratuit. Institut de musique ISLER, à Gossau (Saint-Gall). JH 7505 St

On cherche
raccommodages
en journée ou à la maison. Ferait aussi vêtements et lingerie d'enfants. Prix modérés. — S'adresser Gibraltar 10, 4me, gche.

Alpage
Le Syndicat d'élevage du Val-de-Ruz, dispose encore de quelques places sur les pâturages loués de la commune de Cernier. Les propriétaires peuvent faire inscrire leur bétail (bœufs ou génisses) auprès de Virgile Coulet, secrétaire-caissier, à Savagnier A 281 C

PENSION
On prendrait en pension, dans famille de professeur, un ou deux jeunes gens, filles ou garçons (de 12 à 16 ans), qui désirent apprendre la langue allemande. Bonnes écoles secondaires. Soins consciencieux. Maison confortable avec grand jardin et verger. Piano. Leçons particulières. — Références : M. Jeanrenaud, pasteur, à St-Blaise, C. Strasser, professeur, Wiedlisbach (Berne).

PENSION
On cherche chambre et pension pour jeune homme qui suivra l'école de commerce. — Offres, prix et références à Ed. Kamber, Grundstrasse 36, Olten.

Qui prêterait
1500 francs à maître d'état, père de famille, momentanément gêné par suite de manque de travail. Amortissement et intérêt selon entente. Ecrire à J. M. 326 au bureau de la Feuille d'Avis.

Langue allemande
Deux garçons seraient très bien reçus dans famille de professeur. Vie de famille ; grand jardin. Bonnes références. W. Roth, Professeur, Hochstr. 23, Schaffhouse. JH 15307 X

VILLE DE NEUCHATEL

Ecoles primaires et enfantines

Inscriptions
pour l'année scolaire 1923-24
Jeudi 22 mars

Les inscriptions et les examens d'admission pour l'année scolaire 1923-1924 auront lieu le JEUDI 22 MARS, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h. dans chacun des collèges de la Promenade, des Parcs, des Sablons, du Vauseyon, de la Maladière et de Serrières. Les parents pourront ainsi faire inscrire leurs enfants dans le collège le plus voisin de leur domicile. L'ACTE DE NAISSANCE OU LE LIVRET DE FAMILLE et le CERTIFICAT DE VACCINATION sont exigés.

LES ENFANTS AGÉS DE 6 ANS OU QUI ATTEINDRONT 6 ANS AVANT LE 31 JUILLET PROCHAIN SONT EN AGE DE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (Classe enfantine supérieure).

Les ENFANTINES INFÉRIEURES étant supprimées à partir de l'année scolaire 1923-1924, aucun enfant ne pourra être inscrit s'il n'a pas atteint l'âge de scolarité obligatoire, soit 6 ans avant le 31 juillet prochain.

N.-B. — L'écolage des élèves externes qui ne sont pas au bénéfice des dispositions de l'article 46 de la Loi sur l'Enseignement primaire, est de Fr. 50.— par an.

Direction des Ecoles
Primaires et enfantines

POUR TOUS TRANSPORTS et Déménagements Auto-Camions capitonnés...
Téléphonez au numéro **7.94**
F. WITTWER, Sablons 30
NEUCHATEL

Institut de jeunes filles, Graf
Tél. Hott. 24.45 ZURICH Kreuzbuhlstr. 16
Ouverture des cours : 16 avril 1923
Etude approfondie des langues modernes. — Musique. — Peinture. — Travaux manuels. — Branches commerciales. Cours de cuisine et de ménage. — Maison confortable. — Vaste jardin ombragé. — Séjour d'été dans les Grisons. Prix modérés. — Prospectus et références à disposition.

J. BETTEO Croix du Marché N° 3
Fabrication de meubles en tous styles
Chambres à coucher
Salles à manger
Meubles pour bureaux
ATELIER DE SCULPTURE

Déménagements
par déménageuse automobile pour ZURICH peuvent être entrepris dans cette direction pendant le mois de mars, à des conditions très avantageuse.
S'adresser Garage Patthey.

Cyclistes !
Ensuite de la suppression du visa de passeport pour la France, il est rappelé aux propriétaires de bicyclettes qu'en souscrivant une carte de membre passif du Vélo-Club de Neuchâtel (prix 5 fr.), ils pourront franchir la frontière sans être astreints à aucune formalité de douane pour leur machine. S'adresser au magasin de cycles A. Grandjean ou au Président M. LINDER, Parcs 85 c, Neuchâtel.

Petite famille d'Olten cherche à placer à Neuchâtel jeune fille de 15 ans en
échange
d'une jeune fille ou garçon du même âge. Tous deux suivraient les écoles. Adresser offres écrites sous chiffres P. S. 313 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle sérieuse, de bonne éducation, sans relations désire faire connaissance en vue de
MARIAGE
de monsieur de 30-40 ans, rangé, de parfaite honorabilité et ayant position assurée. Discrétion d'honneur, anonyme s'abstenir. Ecrire sous O. F. 342 N. à Orell Füssli-Annonces, Neuchâtel. OF 342 N

Bonne famile bourgeoise de la Suisse allemande
désire placer
son fils dans famille analogue de Neuchâtel ou environs, pour Pâques, soit en pension ou en échange de garçon ou fille désirant suivre l'école secondaire.
Adresser offres écrites sous S. S. 319 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche bonne
pension-famille
pour garçon de 16 ans, suivant l'école de commerce. — Offres sous chiffres Yc 1113 Z à Publicitas, Zurich.

Jeune Suisse romand
désirant apprendre la langue allemande trouverait bon accueil et bons soins chez un professeur expérimenté, dans une ville de la Forêt-Noire. Pourrait suivre l'école secondaire ou de commerce. Références à disposition. — S'adresser à M. Wilhelm Schreiber, Waldkirch.

On cherche à placer jeune fille de 14 ans, de famille simple et honorable, devant suivre l'école encore une année et apprendre la langue française,
en échange
de jeune fille du même âge. S'il n'y a pas possibilité d'échange, la jeune fille se rendrait utile, entre ses heures d'école, soit dans le ménage ou commerce. — S'adresser à H. Schindler-Meier, visiteur, Granges (Soleure).

On cherche place
pour jeune fille de 13 ans, dans bonne famille, où elle pourrait finir ses classes pour bien se perfectionner dans la langue française. S'adresser chez M. Samuel Kaltenrieder, aiguilleur, Chiètres (Fribourg).

Pension-famille
Bonne pension bourgeoise, entière ou partielle, prix modéré. — Evole 1 (entrée Balance 2), 2me, à gauche.
Même adresse jolie chambre au soleil, vue sur le lac.

Leçons d'accordéon
sur simple et chromatique. — Mlle Rose Prisi, Corcelles sur Neuchâtel. (Se rend à domicile).

Etudiant donne leçons de
mathématiques
Demander l'adresse du No 276 au bureau de la Feuille d'Avis.

Famille bourgeoise, simple, cherche à placer son fils de 16 ans devant suivre l'école de commerce de Neuchâtel, dans bonne famille,
en échange
de garçon ou fille qui pourrait suivre l'école de commerce, de chemin de fer ou poste d'Olten ou l'école secondaire de l'endroit. Vie de famille désirée. — S'adresser à A. Luscher, boucher, Aarbourg (Argovie).

On offre à prêter
fr. 10.000
sur domaine en 1re hypothèque. Adresser offres écrites sous chiffres H. M. 303 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille cherche pour le 20 mars, à Colombier, jolie petite
CHAMBRE
si possible avec pension. S'adresser à M. Notz, Colombier, Poste restante

Une personne forte et robuste se recommande pour
lessives et nettoyages
en journées. Mme Piguet, Gibraltar 7, renseignera.

Pour le milieu d'avril, à 10 minutes de la ville de Berne, on prendrait
en pension
deux jeunes gens. Vie de famille et soins assurés. Références à disposition. Vve Kummer-Maury, 76, Altenbergstr., Berne

On cherche pour
JEUNE FILLE
désirant suivre une classe de français, place dans bonne famille où elle aiderait au ménage. On paierait petite pension. Adresser offres écrites sous chiffres A. V. 314 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche une
personne
pour nettoyages, une fois par semaine. — S'adresser Photo Américan, Rue Saint-Honoré 7.

Halbpensionär
On cherche pension dans famille suisse française pour garçon de 14 ans, qui devra suivre la 3me classe de l'école secondaire. Dans ses heures libres, il pourra aider au ménage, jardin. Bonne nourriture, éducation sévère. 70 à 100 fr. par mois. Offres écrites sous chiffres N. C. 322 au bureau de la Feuille d'Avis.

Les ANNONCES reçues avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

Du 16 au 22 mars **APOLLO** Dimanche Matinée perman. dès 2 h. 30

Le plus grand film français de production actuelle !

L'ARLÉSIENNE

Pas d'épisodes

d'après l'œuvre immortelle d'Alphonse Daudet en 6 actes — Mise en scène d'André Antoine

Ce drame puissant, pittoresque, réaliste a été mis à l'écran d'une façon excessivement heureuse. — Lucienne Breval, Fabris et de Gravaine sont les principaux protagonistes de cette œuvre remarquable. — La mise en scène est très soignée, quelques coins de Provence sont vraiment admirables.

Tous ceux qui ont lu « l'Arlésienne », et ils sont légion, auront le plaisir de voir se retracer sur l'écran les péripéties et les scènes qui les ont passionnés à la lecture de ce drame poignant.

Ce film a obtenu un immense succès dans les grandes villes de la Suisse et de l'étranger.

Dès vendredi : CRAINQUEBILLE d'après la célèbre nouvelle d'**Anatole France.**

La constipation

la plus ancienne et la plus invétérée ne résiste pas à l'emploi des pilules

LAXYL

véritable agent régulateur des fonctions intestinales.

La boîte : Fr. 1.80

Dans toutes les pharmacies.

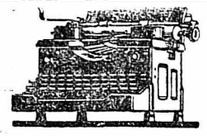

ROYAL

MACHINES À ÉCRIRE

On cherche pour la ville de Neuchâtel un bon agent, ayant déjà travaillé dans la partie.

G. POZZI

GENÈVE, 4 Tour de l'Ile

Succursale à Lausanne

Gypserie - Peinture

Décoration

Moser & Fortis

Ecluse 42

Transformations · Réparations

Papiers peints

Travaux en ciment

DEVIS DEVIS

Eau-de-vie de fruits

pure, 1re qualité. Envoi depuis 5 litres, à Fr. 1.80 le litre, contre remboursement.

Jean Schwarz & Cie, distillerie, Aarau. JH 16405 Z

Alexandre & Jean Coste

Propriétaires-Encaveurs — *Vins en gros* —

AUVERNIER *Tél. 10* — NEUCHATEL *Tél. 7.65*

Spécialité de vins de Neuchâtel blancs et rouges en bouteilles et demi-bouteilles des crus les plus réputés du Vignoble. — Bourgogne, Bordeaux et Champagne 1res marques.

JH 1181 Z

Pourquoi

la femme qui emploie le Savon Sunlight a-t-elle plus de loisirs, moins de travaux pénibles et une meilleure santé ? — Parce que le Savon Sunlight est fait d'après les méthodes de fabrication les plus rationnelles et avec les matières les plus fines. Il nettoie sans peine, sans cuisson et infiniment mieux qu'un savon ordinaire. Le Savon Sunlight a la plus grande vente dans le monde entier.

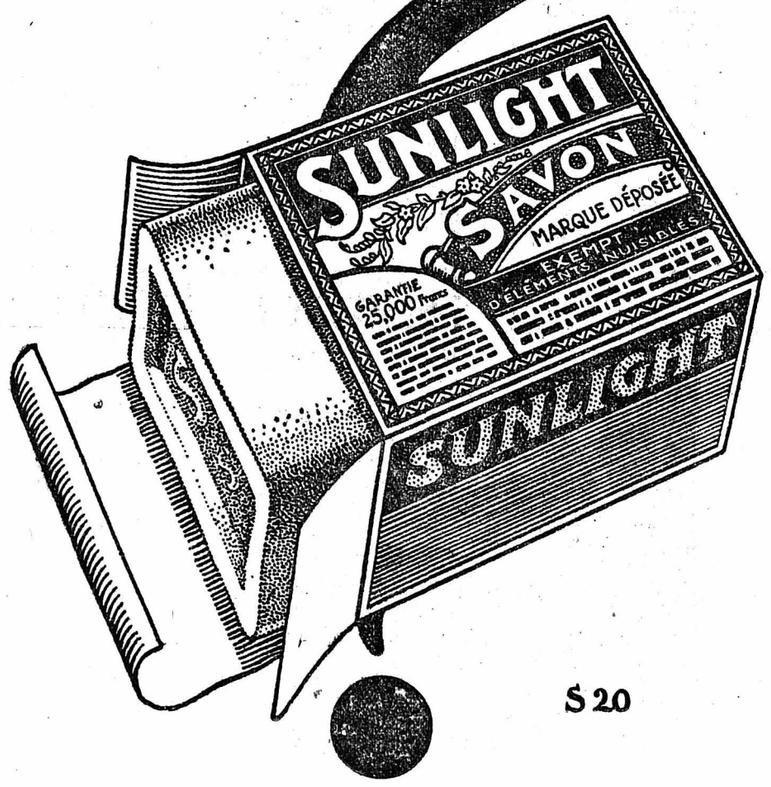

S 20

QUI

mieux qu'un spécialiste peut vous conseiller dans le choix judicieux d'une bonne bicyclette ?

A. GRANDJEAN

St-Honoré 2

Office de photographie Attinger

Magasin Place Piaget

Magasin Place du Port

KODAKS

choix complet en magasin

ALBUMS

pour coller et glisser les photographies

soie, toile, cuir, papier

Vente annuelle

Pétremand

Un lot de jolies

Bottines fantaisie

pour messieurs

en verni, chevreau, tige mohair, noir, daim, gris et beige,

Prix unique **Fr. 35.—**

Reçu un grand choix de

Pains d'épices Pernot

Prix avantageux

Mag. Rod. Luscher

FAUBOURG DE L'HOPITAL

RIDEAUX

Grande baisse

Cantonnières

Mousseline brodée, depuis 13.50

Brise-bise

Mousseline-tulle, la paire depuis 3.75

Mme FALLET Ls Favre 11 Neuchâtel

A vendre :

Camions SAURER

de 2, 3, 4 et 5 tonnes, d'occasion, remis à neuf

GARANTIE

Offre sous chiffre E. 850 G. à Publicitas, Neuchâtel

665.-- fr. Chambre Louis XV

Composée de : un grand lit de milieu, deux places, un sommier 42 ressorts, un matelas bon crin, un trois-coin, un duvet, un traversin, deux oreillers, un lavabo-commode avec marbre, une armoire à deux portes, une table de nuit marbre. Garantie tout bois dur et de bonne fabrication.

550 fr. Salle à manger

Un superbe buffet de service tout chêne massif, une table hollandaise à coulisses, six chaises assorties ; meubles garantis. M. Revenu, Au Bûcheron, Ecluse 7. Neubourg 23.

A remettre

à Genève

train de camionnage, expéditions, déménagements, cinq chevaux. — Ecrire sous chiffres W 63161 X Publicitas, GENÈVE.

ALLIANCES

Pendules neuchâteloises

Pl. C. PIAGET

Horlogerie-Bijouterie

Hôpital 21 - Angle rue du Seyon

Pour les travaux du printemps...

Carbolineum Avennarius...

Vernis émail dans toutes les teintes, en petites boîtes et au détail.

Vernis anti-rouille.

Copals extérieur et intérieur.

Huile de lin.

Mastic à l'huile.

Poudre à blanchir.

Pinceaux français. — Eponges.

Droguerie-Herboristerie

Paul Schneitter

Epancheurs 8

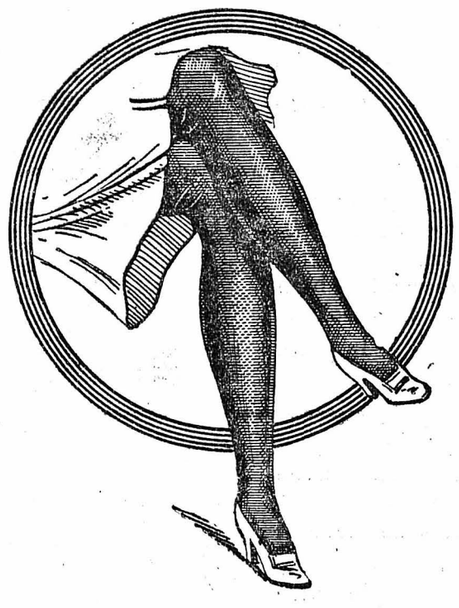

BAS

avantageux, notre offre du

SAMEDI

Bas RÉCLAME, coton noir, sans couture, la paire -.70

Bas coton avec couture, renforcés, en noir, gris et beige, la paire -.95

Bas coton avec couture, jolie qualité, en noir, gris et beige . . . . la paire 1.50

Bas coton noir, qualité solide, renforcés . . . la paire 1.95

Bas fil mercerisé, joli article, avec couture, en gris et beige, la paire 2.95

Bas fil d'Ecosse mercerisé fin, bouts et talons renforcés, la paire 3.45

Bas fil d'Ecosse, avec flèches renforcées, en noir, gris, taupe, la paire 4.45 4.25

Bas soie artificielle, noir et teintes mode, la paire 3.90 3.85

Bas mousseline, sans couture, bien renforcés, en beige et gris . . . . la paire 1.65

Bas coton fin, semelles et talons renforcés, gris et beige . . . . la paire 2.25

Bas coton noir, macco épais, qualité solide, la paire 2.95

Bas fil d'Ecosse, avec à jours, haute nouveauté, en gris, taupe, champagne, la p. 3.90

Bas fil d'Ecosse épais, qualité supérieure, en noir, gris, beige . . . . la paire 5.90

Bas pure soie, avec couture, noir et couleurs, la paire 9.50

CHAUSSETTES

Chaussettes coton vigogne, la paire —.95 —.75	Chaussettes, coton écru, côte 2×2, la paire 1.50 —.95	Chaussettes, coton noir, côte 1×1, la paire 1.45	Chaussettes, coton fin noir. la paire —.95 —.65
Chaussettes, fil d'Ecosse noir, article avantageux, la paire 1.95	Chaussettes coton, couleurs unies et fantaisie, la paire 2.95 2.45 1.95 1.25	Chaussettes soie artificielle, bleu renf., noir, gris, brun, marine, la p. 2.95	Chaussettes soie artificielle unie et fantaisie, la paire 4.90
Chaussettes laine, côtes 2×2, gris et beige, la paire 1.65	Chaussettes laine douce, en gris et beige, la paire 2.45	Chaussettes pure laine, teintes unies, la paire 2.45	Chaussettes laine cachemire noire, avec flèche coul., la p. 3.75

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHATEL — Voyez nos vitrines — SOCIÉTÉ ANONYME

Une véritable leçon, par le film, de l'histoire de l'Egypte antique

LA FEMME DU PHARAON

L'authenticité des palais, des costumes et des mœurs se trouve confirmée par les fouilles du tombeau de **TUTANKHAMEN** par **Lord CARNAVON**

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE CHÊNE DE LA PEUR

PAR 15

CLAUDE MONTORGE

Lui seul pensait à cela, parce que ses yeux sans prunelles ne lui permettaient pas de s'intéresser à ce qu'avait de magnifique, d'entraînant, de passionnant cette partie de chasse où hommes, femmes, chevaux, chiens, qui ne se possédaient plus, obéissaient à des instincts puissants qui les emportaient et les enivraient d'une étourdissante allégresse.

Le trajet de la chasse était prévu, un cerf lancé suivant toujours, à peu de chose près, le même itinéraire.

Cécile et sa sœur Anne s'attendaient donc à le voir apparaître, après mille crochets, après une longue embardée dans les retraites les plus éloignées du bois, sur le flanc du coteau rapide qui descend au Pré-Bernard.

Toujours, le cerf lancé venait aboutir dans cet endroit sauvage qu'on ne traverse pas sans effroi même le jour, dans ces combes désertes où règne un silence de mort, dans le cirque ceinturé d'arbres où l'on n'entend pas, d'ordinaire, un bruissement d'insecte, un glissement de reptile, dans les parages du Chêne de la Peur, d'où la panique a chassé les oiseaux du ciel et d'où la terreur éloigne même les bêtes les plus sauvages.

C'est là toujours que le cerf venait se rendre. Il suivait ensuite le fond de la vallée pour aller se jeter dans la Dhuys et l'hallali avait lieu sur les bords de la rivière.

Depuis longtemps déjà les aboiements s'étaient perdus lorsque les équipages sortirent de la forêt par la route qui reliait le château de Chantereau à Saimbroing, en passant devant la maison forestière.

Une voiture conduite par deux superbes purs-sangs se détacha du groupe, descendit la côte rapide par le chemin en lacet, tout bordé de hautes futaies et de grands arbres.

— Voici Madame la comtesse, voici Madame la comtesse ! dit Anne, qui avait reconnu l'équipage, et une émotion profonde s'empara des trois enfants.

Anne et Cécile suivirent des yeux la descente de la voiture, puis, au pied de la côte, la virent rentrer dans la forêt, au pas, par le chemin rapide et couvert qui allait permettre à Mme de Chantereau de parvenir, après avoir gravi une rude montée, à la maison forestière.

Anne jeta un coup d'œil sur l'accoutrement de ses petits, s'assura qu'aucun détail de leur toilette ne laissait à désirer et elle allait faire rentrer les enfants dans la maison, pour ne pas avoir l'air d'attendre la charmante visiteuse dans le désœuvrement, lorsque les fanfares des trompes se rapprochèrent.

Le cerf réapparut de nouveau, ayant moins d'avance sur la meute, qui le pressait, le talonnait, l'entourait, le devançait.

Il prit par la voie habituelle des cerfs à bout de souffle et qui vont se rendre, la langue pendante, avec des larmes dans les yeux, la pente vertigineuse qui aboutit au pâquis du Gros-Chêne.

Immédiatement derrière la meute apparut la troupe des piqueurs et des veneurs, conduite par M. le comte de Chantereau en personne.

Sans prendre la peine de supputer le péril qu'il pouvait y avoir pour des cavaliers à descendre au grand galop de leur monture une pente effrayante, ces derniers avaient pris la suite de la meute et descendaient la colline en un tourbillon confus et pressé, duquel se détacha pourtant M. de Chantereau, reconnaissable à sa haute stature, pour venir prier les équipages de descendre par la route et se trouver à la curée.

A ce moment, Anne, qui ne quittait pas des yeux toutes ces péripéties, poussa un grand cri auquel sa sœur répondit par un cri plus faible.

Le cerf, les chiens et les premiers cavaliers roulaient pêle-mêle, dévalaient le long de la côte, comme s'ils s'étaient embarrassés tout à coup dans des fils invisibles tendus précisément à l'endroit le plus dangereux pour déterminer une catastrophe.

Les chevaux roulaient, entraînés par la vitesse acquise, comme des paquets arrondis, se heurtaient les uns contre les autres, hennissaient, reniflant, battant l'air de leurs pattes, écrasant leurs cavaliers ou les laissant inertes sur le sol.

D'autres chevaux montés arrivaient sur le lieu du sinistre, lancés sur la pente fatale comme dans une fantastique course à l'abîme, et Anne les voyait, se butant dans une entrave invisible, placée précisément entre deux haies, projeter leurs cavaliers à de longues distances devant eux ou couler avec eux pêle-mêle, parmi d'autres corps d'hommes ou de chevaux qui risquaient d'être broyés s'ils n'avaient été tués sur le coup.

Des cris d'alarme avaient retenti et les derniers de la troupe des cavaliers en habit rouge tiraient de toutes leurs forces sur les rênes pour retenir leurs montures, enrayer leur élan, et l'on vit des chevaux, les quatre membres raidis, glisser longuement sur le sol incliné.

Sur la route, non loin de là, les voitures s'étaient arrêtées et les femmes qui en étaient descendues accouraient sur le lieu de la catastrophe, affolées, pour porter secours aux victimes.

La chasse était interrompue d'une façon inattendue et épouvantable. Le cerf, qui s'était brisé deux jambes dans l'entrave invisible, se traînait lamentablement sur le sol et les chiens, autour de lui, menaient une sarabande enragée, plantaient leurs crocs dans sa chair dont ils arrachaient des lambeaux.

Des larges accrocs de sa peau déchirée, du sang giclait, ruisselait et l'enroulait dans un linceul de pourpre.

Les chiens féroces, que ne retenaient plus les ordres des piqueurs, s'acharnaient après lui en poussant des clameurs qui dominaient les cris d'horreur des veneurs et des femmes. De leurs dents aiguës, ils déchiquetaient le malheureux animal et le dévoraient.

Le cerf eut une agonie atroce mais brève. Incapable de se défendre, de découdre un de ses agresseurs d'un coup de ses longues cornes inutiles, il assistait à ce démembrement de lui-même en poussant des plaintes lamentables qui ressemblaient à des bêlements d'agneau et à des vagissements d'enfant.

Il vit des chiens déchirer son ventre et s'enfuir en emportant dans leur gueule ensanglantée ses intestins que d'autres chiens venaient leur disputer. Il étendit bientôt sa belle tête sur le gazon et ferma les yeux pour mourir; des chiens hâtèrent ses derniers instants et en multiplièrent les tourments en le saisissant à la gorge et en emportant le morceau de son cou que leurs dents avaient sectionné.

Il ne resta bientôt plus de la pauvre bête que la carcasse, à laquelle adhéraient encore des parcelles de chair que les chiens, pourtant repus, convoitaient, se contestaient, et pour lesquelles ils se prenaient de querelle et se mordaient cruellement.

Quelques chiens s'enfuyaient en emportant un lambeau de peau, un os détaché de la charpente du gibier mort, et aussitôt d'autres chiens, à la gueule rougie du sang de la victime, les poursuivaient, décidés à livrer un combat pour obtenir leur part d'un butin maigre, qu'un autre larron, surgissant pendant la bataille, emportait.

De tous côtés s'élevaient des conflits. L'anarchie régnait dans cette multitude de chiens que le fouet des piqueurs omettait de discipliner. On voyait d'énormes bêtes se précipiter l'une sur l'autre, se prendre à la gorge avec une férocité d'animaux sauvages, se déchirer, rouler le long de la pente sans lâcher prise, hurler de fureur et de douleur, se traîner pantelants hors du champ de bataille et revenir au combat dès qu'ils avaient récupéré un peu de souffle et de force.

Pendant que se déroulaient les vicissitudes de cette atroce boucherie, ceux d'entre les cavaliers qui avaient réussi à retenir les chevaux, à en réfréner l'élan et à sauter à terre avant de parvenir à l'endroit fatal, avaient confié la bride de leur monture à des serviteurs et s'étaient portés au secours des cavaliers démontés.

Beaucoup de ces cavaliers, piqueurs pour la plupart, avaient été projetés à une grande distance en avant de leurs chevaux. Quelques-uns avaient exécuté dans l'air un saut périlleux parfait avant de retomber sur le dos ou sur la nuque. Quelques-uns avaient été étourdis par leur chute; d'autres se relevaient avec un bras cassé, un poignet foulé; d'autres, enfin, se trouvaient en syncope, et les dames leur mettaient sous les narines un flacon de sels pour les rappeler à la vie.

La chute, en somme, avait été plus effrayante

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

BAS
POUR DAMES

RÉCLAME

Marchandises de qualité très solide

BAS coton noir, bouts et talons renforcés, forme jambe, qualité d'usage, la paire **-95**

BAS noir, belle qualité fine, très élastique, forme jambe, avec couture bien renforcée, très solide, la paire **1.50**

BAS noir, qualité fine, avec couture, talons, bouts et semelles solidement renforcés, la paire **1.95**

BAS **couleurs**, qualité excellente, avec couture, entièrement renforcés, en gris, taupe et beige, la paire **3.50**

BAS en fil mercerisé ou beau macco, en noir, à couture, talons et semelles renforcés, très solide, la paire **2.50**

BAS en fil mercerisé, qual. supérieure, marque «Becopa», en noir et couleurs, diminués, talons hauts et jambes bien renforcées, **notre réclame**, la paire **4.50**

AU SANS RIVAL - NEUCHATEL

Cidre

fermenté, clair, garanti pur jus de fruits, 1re qualité. En fûts de 50 à 600 litres.

Cidrerie d'Yverdon

Téléphone 2.77 JH 50252 c

Messieurs !

Nous mettons en vente :

Bottines Boxcalf brun, système cousu main 26.80

Bottines Boxcalf noir, système cousu main 15.75

Bottines Boxcalf noir, deux semelles 22.80 24.50

Bottines Boxcalf noir doublé de peau 25.80 29.80

Chaussures J. KURTH

Neuchâtel - Place de l'Hôtel-de-Ville

Société coopérative de Consommation

A l'occasion de la FOIRE du lundi 19 mars

Grande vente de chaussures

à notre magasin de Fontaines

REUTTER & DUBOIS

TÉLÉPHONE 170

COMBUSTIBLES

Magasin de beurre et fromage

Rue du Trésor **R.-A. STOTZER** Rue du Trésor

Vacherin - Mont-d'or

1er choix, fr. 2.40 le kg., par boîte d'env. 2 kg.

Rabais pour revendeurs. Expédition au dehors

Ce qui fait l'incontestable supériorité de **PEUGEOT**

c'est que actuellement, elle possède la plus formidable équipe d'ingénieurs et techniciens du monde.

Agents de Peugeot pour la contrée **Garage Patthey**

FABRIQUE DE **MEUBLES** PESEUX

RUE DE LA GARE 2 TÉLÉPHONE 14 RUE DE NEUCHATEL 6

SKRABAL & VŒGELI

TOUJOURS GRAND CHOIX EN

CHAMBRES A COUCHER

SALLES A MANGER

FABRICATION SOIGNÉE ET GARANTIE

Prix très bas Prix très bas

G. ANTOINE

Etablissements Horticoles et Pépinières

COLOMBIER Téléphone 61

Parcs et Jardins

Ancienne Maison A. Nerger

Pour obtenir un beau jardin, adressez-vous à l'Etablissement G. ANTOINE, qui vous exécutera soigneusement tous travaux de:

CRÉATION. — TERRASSEMENTS (Matériel Decauville). — PLANTATIONS. — TRANSPLANTATIONS. — TAILLE. — ENTRETIEN. Installation de terrains de jeux. — Roseraies. Jardins fruitiers. — Vergers. — Jardins de Plantes vivaces. ... ...

Demandez-lui: Etudes. Conseils. Devis. Projets artistiques établis par son BUREAU TECHNIQUE.

Grand Bazar Schinz, Michel & Cie

RUE SAINT-MAURICE 10, NEUCHATEL

APRÈS INVENTAIRE

Vente annuelle

D'OBJETS HORS SÉRIES

Cristaux - Faïences — Porcelaines
Articles de ménage — Maroquinerie — Laques du Japon — Parfumerie — Lampes électriques — Articles fantaisie de tout genre, etc.

Je viens d'acheter un SOLDE de

138 MANTEAUX

POUR DAMES

mi-saison et caoutchouc je les offre :

en caoutchouc . . . . . à fr. 14.50 et 19.50

en gabardine et serge, 39.- 25.- 19.- 17.- 15.-

En outre, nous offrons dans les

Manteaux, grande nouveauté

serge et gabardine pure laine

85.- 75.- 65.- 59.- 52.- 47.- 41.- 34.50

Jules BLOCH, Neuchâtel

Soldes et Occasions

CINÉMA DU THÉATRE

Du jeudi 15 au dimanche 18

RIO-JIM

dans LE PRIX DE L'HONNEUR

que dangereuse. Bien que lancés à une allure impétueuse, les chevaux avaient pris instinctivement la peine de ne pas fouler aux pieds les blessés.

Deux des chevaux, cependant, avaient été tués sur le coup; un autre avait eu une patte de devant cassée, ce qui obligea le comte de Chantereau à prier un piqueur de le saigner, pour abréger ses souffrances.

Les autres chevaux s'étaient tous relevés; quelques-uns, de peur, avaient pris le mors aux dents et s'étaient enfuis de tous côtés, d'un galop furieux, qui lançait derrière eux de la terre et des pierres.

Les dames pansaient les blessés. Un des piqueurs avait le visage éraflé, l'arcade sourcilière ouverte, le nez fendu, et le sang s'échappait à flots de ses nombreuses blessures.

Un autre piqueur avait été transporté, évanoui, dans une voiture, et des personnes empressées autour de lui essayaient de le ranimer.

Quelques cavaliers qui n'avaient pas su éviter la chute, mais qui avaient été avertis du danger par la culbute des piqueurs, s'étaient écroulés, effondrés, abattus, mais en choisissant un endroit propice pour éviter à eux-mêmes et à leur monture une mort certaine. Ils s'étaient relevés promptement, avec quelques bosses et quelques plaies, les vêtements déchirés, et s'étaient mis à l'écart pour enlever avec des pichenettes la boue de leur costume et réparer le désordre de leur toilette.

Un médecin, qui se trouvait au nombre des invités, avait envoyé le chauffeur d'une automobile au château pour y chercher une boîte de pharmacie et il se prodiguait pour le soulagement des blessés.

M. le comte de Chantereau, qui avait évité la chute, se montrait désespéré de voir se terminer par des émotions si violentes une partie de plaisir à laquelle il avait convié ses meilleurs amis. Il n'avait pas encore songé à se demander quelle pouvait être la cause de cette catastrophe, lorsqu'en courant de l'un à l'autre des blessés, il s'embarrassa le pied dans un fil de fer tendu solidement au-dessus du sol au moyen de deux piquets fichés profondément en terre.

Ce fut une révélation. Il était évident que ce fil de fer invisible avait été tendu dans une intention criminelle, pour faire tomber les chevaux et tuer ceux qui les montaient.

Le comte inspecta le lieu où s'était produit l'événement et remarqua que toute la colline, en cet endroit, était hérissée de piquets supportant des fils de fer tendus à des hauteurs différentes. Il accusa aussitôt les braconniers de cette scélératesse et appela ses garde-chasse, qui avaient reçu la consigne de parcourir le bois le matin même et de visiter tous les lieux que la chasse devait parcourir.

Dans l'excès de son indignation, il leur adressa des reproches véhéments et s'oublia jusqu'à leur faire cette injure de leur déclarer qu'il se demandait s'ils n'étaient pas les complices des bandits.

Les gardes protestèrent, affirmant qu'ils avaient parcouru la forêt dans tous les sens et même qu'ils avaient eu l'idée de passer la nuit à surveiller les abords du bois pour empêcher tout guet-apens, mais que l'orage terrible qui avait sévi les en avait empêchés.

Cette folle chevauchée vers cet accident tragique avait duré moins de temps qu'il n'en faut pour la raconter et Anne Brisebarre, de son lieu d'observation, avait vu s'en dérouler toutes les péripéties.

Elle avait dû s'asseoir sur le talus du chemin. L'émotion paralysait toutes ses facultés; elle était incapable de prononcer une parole, et, d'un geste instinctif, elle avait placé sa main devant les yeux de sa petite sœur pour lui ôter la vision de tant d'horreur.

Elle demeurait le cœur serré, l'âme en détresse, accablée par la responsabilité de ce grand malheur, car, sans savoir au juste qui avait pu en préméditer la réalisation criminelle, elle se pénétrait de cette idée que le farouche Agostini n'y était pas étranger et que l'expression diabolique de son visage, lorsqu'elle avait parlé la veille de la chasse qui devait avoir lieu, lui avait fait pressentir quelque chose de monstrueux.

Elle détestait cet homme instinctivement. Elle avait à son approche un mouvement de recul comme on en a à la vue d'un serpent enroulé dans un sentier où l'on promène sa paisible rêverie. Elle devinait à cet homme, dont les yeux flambaient d'un éclat inaccoutumé lorsqu'il était survenu un malheur à quelqu'un, des desseins sataniques. Elle ne se permettait pas de le juger parce qu'elle redoutait de porter un jugement téméraire, mais il lui inspirait trop d'antipathie et même de répulsion pour qu'elle ne fût pas portée à le supposer l'âme de toutes les ténébreuses actions commises dans la contrée depuis quelque temps.

Anne était désespérée à la seule pensée d'avoir pu déterminer, par une parole imprudente, une peine à sa protectrice. Elle redouta par surcroît de voir accuser son père du forfait qui venait d'être commis, puisque, la veille encore, on lui avait fait un affront et causé un grand préjudice en tuant sa petite chienne. elle était bien sûre que Brisebarre était incapable d'une vengeance, d'une fourberie et d'une déloyauté; mais comment prouver cette fois qu'il n'était pas l'auteur de cette vilaine action lorsqu'on lui avait fourni la veille un motif de rancune?

Elle savait bien, après ce qui s'était passé, qu'elle ne serait jamais la femme de Pierre Girardot; mais elle se consolerait en faisant bénéficier ses chers petits de toutes ses facultés affectueuses. Elle était prête à accepter la loi du sacrifice pourvu qu'elle vécût dans la tranquillité et non plus dans la terreur comme elle le faisait depuis quelque temps.

Son cœur, gonflé de sanglots, crevant de peine, l'étouffait. Elle se rappelait, dans son chagrin, mille choses oubliées, lointaines ou proches, des petits détails de son enfance qui lui avaient fait espérer un avenir plein de bonheur... et c'était le malheur qui était venu.

Tout à coup, elle pâlit et elle eut une crispation au cœur: elle se rappelait parfaitement que, le soir où les gendarmes étaient venus perquisitionner, elle s'était assoupie en attendant son père et que, pendant ce demi-assoupissement, elle avait eu la vision d'un homme prenant le fusil, en nettoyant le canon, le remettant à sa place. Or, cet homme, à n'en pas douter, elle se le rappelait parfaitement, c'était Agos... Horreur!... Un assassin aurait fréquenté sa maison...

Une angoisse infinie l'envahissait. Elle se dit: « Je suis folle, j'ai la fièvre », mais quelque chose au fond d'elle-même protestait: « Non, tu ne t'es pas trompée », lorsque Mme la comtesse de Chantereau arriva, souriante, avec des paquets plein les mains.

— Voici pour la mignonne Cécile et pour le bon petit Jean; et puis, voici pour vous, ma chère enfant. Ce sont des surprises. Et voici pour la maison. Ne me remerciez pas...

La comtesse allait poursuivre, lorsqu'elle remarqua l'expression étrange des yeux de la jeune fille, ouverts démesurément, hallucinés:

— Qu'avez-vous, ma chère petite?

Anne voulut se lever, répondre; mais elle put à peine articuler un mot; elle venait d'apercevoir le château de Mme la comtesse, sur la colline, tout environné de flammes, et elle balbutia d'une voix mourante, en montrant l'incendie: « Le feu!... là-bas! »

V

L'incendie

Mme la comtesse de Chantereau ignorait la catastrophe dont avaient été victimes les chasseurs après qu'elle avait quitté leur troupe. Elle avait entendu, pendant que ses chevaux montaient la côte au petit trot, des clameurs éperdues, des cris, des aboiements de chiens; mais ce sont là des événements trop communs pendant une chasse à courre pour qu'elle y prêtât attention.

Mais, en voyant les flammes qui s'élevaient du château, en voyant la fumée épaisse qui l'entourait, elle se dressa sur les coussins de la voiture pour mieux voir.

Hâve, décomposée, elle regardait sa maison, que des tourbillons de fumée éclipsaient et montraient, selon les caprices du vent; et elle demeurait debout dans la voiture, une main aux doigts écartés devant la bouche, comme pour étouffer un cri d'horreur, et l'autre main désignant du doigt, au bout de son bras tendu, la vision affreuse.

On eût dit que tous les personnages de ce drame muet avaient été frappés de stupeur et étaient incapables de prononcer une parole.

L'épouvante agrandissait leurs yeux, décomposait leurs traits, les clouait sur place.

(A suivre.)

La guerre par l'image

(Du « Temps »)

Le double assassinat de Buer ne nous fera pas perdre notre sang-froid. Selon toute vraisemblance et jusqu'à preuve du contraire, c'est un crime isolé, local, et non le prélude de vêpres westphaliennes. Les Allemands n'ont sans doute pas l'intention de pratiquer la révolte à main armée, la rébellion ouverte et générale. La seule campagne organisée qu'ils poursuivent, la guerre offensive nettement déclarée est d'ordre moral. C'est la presse et les publications illustrées et satiriques qui mènent cette guerre-là, comme obéissant à un mot d'ordre. Nous retrouvons une fois de plus la fameuse discipline allemande. Cette campagne savante, perfide et obstinée prend chaque jour plus d'ampleur. Son objectif est de dénaturer nos intentions, nos actes, de truquer la vérité grâce à des photographies arrangées, avec la complicité, bien récompensée, de tourneurs de films comme ce Hollandais, ce « Fliegende Hollaender » spécial qui composait des scènes d'atrocités et d'horreurs françaises, ou de photographes comme ce collaborateur du « Graphic » de Londres, dont l'appareil n'était pas muni des lentilles de l'Entente cordiale. Ces concours mercenaires représentent peu de choses à côté de la levée en masse des journalistes et des caricaturistes allemands.

La caricature mène l'action. Elle remplace à cette heure les Gothas et la Bertha. Les Boches connaissent sa valeur comme arme. Elle a une portée incalculable. Comprise à première vue par les peuples qui ne parlent pas la même langue, c'est une espèce d'esperanto universel. « Un croquis en quelques lignes m'en dit plus long qu'un rapport », déclarait, ou à peu près, Napoléon. Une image semble avoir gardé la pointe du crayon qui l'a dessinée; elle pénètre dans l'esprit et se fixe solidement dans la mémoire. Rappelez-vous combien les Allemands se sentaient atteints et touchés par les « cartons » du génial artiste Raemaeckers — un Hollandais qui n'avait rien de commun avec le camoufleur de films de la Ruhr. Que de tentatives n'ont-ils pas faites auprès de Raemaeckers ! Que d'offres avantageuses ! Quels prix énormes ils lui proposaient pour que l'artiste consentît à glisser dans sa production, de temps à autre, un ou deux dessins en faveur des Allemands ou même simplement neutres ! Ces propositions eurent le succès que vous savez. Aujourd'hui, nous assistons à la mobilisation nationale des crayons allemands. C'est leur droit évidemment. Concédons même que c'est de bonne guerre. Il vaut mieux après tout des coups de fusain ou de plume que des coups de mitrailleuse. Il y a cependant une manière déloyale de faire cette guerre, cette bonne guerre.

La caricature, la charge ont leurs limites. Si elles travestissent complètement la figure qu'elles veulent représenter ; si elles la changent, en lui prêtant des traits que celle-ci n'a jamais eus ; si elles s'efforcent de la rendre inhumaine, hideuse et dégoûtante, il faut leur enlever le nom de caricatures. C'est la manière allemande. Les caricaturistes d'outre-Rhin, en s'inspirant des événements de la Ruhr pour condamner et flétrir l'action de la France, nous prêtent toutes les atrocités, toutes les infamies dont l'Allemagne envahissante s'est rendue coupable pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique et du nord de la France. Ils nous attribuent non pas des crimes imaginaires, mais les crimes qu'ils ont commis eux-mêmes. Ils ne sont pas allés chercher loin dans leur imagination les actes barbares. Le mot «Schadenfreude» n'est pas d'essence française. Ils nous passent leur lot, leur collection ; ils nous cèdent leur fonds avec l'espoir que les atrocités françaises de la Ruhr — simple « démarquage » exécuté par eux — effaceront dans la mémoire des hommes les horreurs allemandes et les remplaceront. Leur calcul n'est pas si vain. Ils comptent que l'oubli vient vite.

Et puis l'oubli viendra, l'oubli, triste ouvrier.

Qui pense encore à la série de cruautés sans nom qu'eut à souffrir la Belgique, par exemple, à l'heure où l'Allemagne, sûre de sa victoire, se croyait sûre de l'impunité ? Ce n'est pas sans doute le haut clergé suédois et l'archevêque d'Upsal. Ils ne protestaient pas alors. Leur cœur si tendre et si compatissant semblait fermé à la pitié. Mais ces ministres de la bonté, de la douceur, de la mansuétude et surtout de la justice évangélique ne sont pas restés insensibles aux tableaux d'horreur que les journaux satiriques de Berlin et de Munich montraient à leurs yeux. Ils voyaient notamment dans le « Simplicissimus » nos soldats tirant sur des enfants, ou plutôt le massacre des innocents par la misère et la famine. Partout de petits corps d'enfants décharnés, squelettiques. Ils voyaient les troupes noires — partout des troupes noires, — des singes crépus tenant un couteau entre les dents, prêts à toutes les boucheries, à tous les viols. Ils voyaient nos soldats transformés en apaches. Ils voyaient nos officiers, toujours en état d'ivresse, un verre de champagne à la main, le nez rouge, assistant, un stick badin et désinvolte à la main, à des exécutions de civils désarmés — et la place où on présentait ces officiers en liberté était entourée de maisons hospitalières et closes. Cadre vraiment digne de cette « soldatesque ». Comme ces tableaux sont l'expression de la vérité ! Comme ils sont français ! Comme ça nous ressemble !

Que les Allemands composent eux-mêmes ces tableaux et nous les donnent comme ils les voient, ils trouvent dans leur imagination ou mieux dans leurs propres souvenirs les éléments de cette propagande. Ils disposent de ce qui leur appartient. Que penser cependant de certains procédés qui portent en plein leur marque ? Allons, même en République, l'Allemagne reste la terre des faux, des contrefaçons et des falsifications. Ils n'hésitent pas à commettre d'impudentes fraudes; ils altèrent un dessin comme une simple dépêche. Voici en effet l'usage qu'ils ont fait, après un cynique tripatouillage, d'un dessin d'Abel Faivre. Ce peintre, cet humoriste à qui nous devons des pages incisives, directes, d'un crayon net et impitoyable, des pages de guerre qui resteront, avait récemment traduit, dans sa manière qui résume et symbolise si artistement pour l'esprit français, notre attitude dans la Ruhr. Il représentait un magnat, un roi du charbon, un Stinnes à qui un soldat français avait passé un cordon autour du cou — le cordon douanier. Le cordon n'était pas encore très tiré, serré étroitement, mais le poilu disait ces simples mots : «Quand vous voudrez!» Il n'y avait pas à s'y tromper : c'était bien Stinnes qui était représenté; c'étaient ses traits que l'artiste avait voulu reproduire et avait rendus d'après d'exactes photographies. Ce dessin a eu un succès retentissant en Allemagne. Il a été reproduit en affiche, à Berlin — avec un texte approprié. Seulement il faut ajouter un détail. Hugo Stinnes avait été changé, lui le multimillionnaire, en prolétaire. Le dessin ne représentait plus qu'un ouvrier, qu'un travailleur allemand. Le soldat français voulait donc étrangler, détruire le travailleur allemand. Voilà la bonne manière boche de propagande toujours en éveil qui ne recule devant rien, surtout pas devant un faux.

Que fait pendant ce temps la propagande française ? Elle compte sur notre bon droit, sur la correction de notre attitude — que ne peut manquer de reconnaître le monde entier. Pauvre propagande ! Réconfortante illusion ! La diffusion, le rayonnement de notre bon droit n'arrive même pas à traverser la Manche et n'atteint pas la Suède. Croyez-vous qu'on songe, chez nous, dans les milieux autorités, à contrebattre l'action allemande ? Ecoutez ceci pour finir. Il s'agit d'une caricature, et de nouveau d'Abel Faivre. Notre ami, qui suit, pour ainsi dire, les manifestations du « Simplicissimus », avait songé à faire un dessin, « à la manière » des dessinateurs allemands. Il avait donc crayonné M. Poincaré mangeant un enfant de la Ruhr, que lui avait présenté un soldat, sur un plat... Au moment du tirage, on s'est ému en haut lieu. Il a fallu changer, à l'insu de l'artiste, la légende qui est devenue : le président dévorant les enfants de la Ruhr d'« après les Allemands ». Vous sentez la nuance. La leçon de l'artiste tombe; sa pointe est émoussée. La France, ou plutôt un membre de son gouvernement, s'interdit l'usage de cette arme, si effroyable, si terrible, si inhumaine : l'ironie !

Joseph Gallier.

Au jour le jour

De « Zed », dans la « Suisse » :

Il n'y eut pas que nos confédérés suisses allemands pour se laisser plumer par les compagnies financières allemandes. Aussi, dans certains milieux romands, se monte-t-on très fort contre le Conseil fédéral au sujet de la façon dont il a composé le team chargé de défendre nos couleurs — ou plutôt nos valeurs — à la conférence convoquée pour discuter la convention sur les hypothèques-or à Munich. « Comme d'habitude, écrit le « Démocrate » de Delémont, aucun Romand ne fait partie de la dite délégation: seuls nos compatriotes suisses alémaniques ont le monopole de pouvoir discuter les intérêts de tout le pays. »

Même, paraît-il, « une réclamation à Berne des assurés romands n'eût servi de rien; car le Palais eût répondu qu'il fallait envoyer en Allemagne des gens parlant la langue des personnes avec lesquelles on doit discuter ».

Bien sûr. Ainsi, moi, qui n'entends pas vingt mots de hoch-deutsch, je répondrais zone franche toutes les fois que mes interlocuteurs me raconteraient leurs misères de la Ruhr. Mais je m'en félicite. N'est-ce pas Voltaire qui disait: « Apprendre plusieurs langues, c'est l'affaire d'une ou deux années; être éloquent dans la sienne, demande la moitié de la vie ».

Et je ne suis pas encore au quart de la mienne.

Le même «Démocrate» de Delémont regrette, toutefois, que ce principe n'ait pas été appliqué pendant la guerre. « Car, à ce moment-là, insiste-t-il, on envoyait discuter à Paris des délégations qui, en général, étaient composées de deux Suisses allemands et d'un Romand, et ce, disait-on, afin que toutes les parties du pays soient représentées. Souvent même le Romand, voyant la subtilité de ses compatriotes, s'empressait de rentrer en Suisse en les laissant seuls consommer leurs gaffes habituelles. »

Mon confrère est dur.

Dieu me garde de faire comme lui la méchante langue. Il serait trop facile de répéter telles histoires que tout le monde colporte au Palais fédéral, celle, par exemple, du négociateur si fâcheusement dépourvu de tact qui, dans un pays tout frais meurtri, saignant de toutes ses veines encore sous les coups de l'agresseur, trouva le moyen de faire ingénument cette déclaration: « Nous, nous sommes les amis de tout le monde ».

Et, quand on le lui reproche, il ne comprend toujours pas pourquoi.

Personne, à Berne, n'ignore non plus l'aventure de ces autres négociateurs qui, à la suite de libations peut-être exagérées, et s'étant aux trois quarts dévêtus dans leur compartiment, alors qu'ils rentraient de Bordeaux, chantaient des refrains en allemand et à tue-tête.

Ce ne fut que devant les injonctions formelles d'un chef de gare, leur exposant que le même train transportait des malades et des blessés, que les négociateurs consentirent à respectueusement se taire.

Et cet autre qui évaluait à cent francs la porcelaine rare qu'on avait eu la délicate pensée de sortir d'un musée en l'honneur d'une députation de chez nous:

— Je veux dire cent francs suisses.

Il avait cru devoir préciser.

Mais à quoi bon rappeler tout cela? Avant six siècles, ce sera de la vieille histoire. « Les Romands, conclut le « Démocrate », feraient peut-être bien de ne pas payer l'impôt fédéral, puisqu'on les considère comme quantité négligeable. »

Cette fois, je suis d'accord. L'homme est ainsi fait, et dans tous les pays, que tous les prétextes lui semblent bons pour ne pas payer ses impôts.

Peur et courage

Le « Times », ces temps derniers, a publié une série de lettres traitant de la peur et du courage comme de mouvements de l'âme dont le public semble curieux de connaître mieux les causes et les variations. Un correspondant, commentant la supposition, émise quelques jours auparavant, que le courage venait souvent de l'ignorance du danger, écrit de son côté :

« Il semble, d'après tout ce qu'on dit du courage personnel, qu'il se réduise à une sorte de qualité assez peu digne de louange, état d'esprit variant selon le dosage de « venette » et de sang-froid dont dispose un individu. Je pense que le timide a, sous ce rapport, un avantage sur le type naturellement plus robuste et doué de plus de confiance en soi-même. Le premier, en effet, a dû subir toute sa vie durant des épreuves de courage sous des formes moindres mais nombreuses, tandis que le second, placé pour la première fois en face d'un danger contre lequel sa personnalité et sa force ne peuvent rien, se sent désarmé et abandonné.

» En ce qui me concerne, j'ai eu, en fait de « frousse », des expériences telles que peu de gens en ont éprouvé de pareilles. J'ai été salement mordu par un lion et j'ai failli mourir du choc et des blessures. L'état de terreur dans lequel j'ai vécu durant ma convalescence me rendait la vie à charge : où que j'allasse, je me sentais exposé à quelque danger. En refusant de rester enfermé et en recommençant à chasser à la première occasion, je récupérai la confiance en moi-même au point de conserver mon sang-froid au moment critique; mais à peine l'excitation était-elle passée que l'imagination reprenait ses droits au point de me faire délirer.

» Je me joignis ensuite à une demi-douzaine de parties où j'eus l'occasion de chasser le gros gibier, mais quand je n'avais pas rencontré de fauve, j'éprouvais un grand soulagement. Cet état d'esprit inquiétant fut soudainement guéri : je fus chargé par un lion blessé. J'avais prévu que je serais chargé et j'avais résolu de ne tirer que lorsque la bête serait si près de moi que je ne pourrais la manquer. Le lion tomba mort à trois mètres de moi, et dès ce moment je retrouvai la joie de la chasse. Mon mot d'ordre fut « qu'il en vienne tant qu'il pourra ! »

» Alors vint la guerre. J'avais souffert pendant tant d'années de terreur irraisonnée et invincible que je tremblai à la pensée de ce qui pourrait m'arriver. A ma grande satisfaction, je constatai que les petits bombardements de 1915 me plongeaient dans un état de gaîté, et que ramper la nuit dans la région entre les tranchées me fascinait. Je gagnai ainsi la réputation de ne pas connaître la peur et je fus chargé d'une mission désespérée où ma carrière trouva son terme dans les fils de fer allemands. Or je crois que ma libération de la peur n'a pas été due à « la valeur de l'ignorance », car peu d'hommes ont connu la «trembleite» autant que moi, ni à « l'énergie démoniaque qui aveugle celui qui ne voit plus que le but auquel il tend », ni à « une réserve cachée de résolution », mais à la destruction de la fonction de la peur par une sorte de dédoublement de ma personnalité. J'avais le sentiment d'être une tierce personne regardant quelqu'un accomplissant la tâche dont on l'a chargé, en sorte que la crainte de la mort et des blessures cédait la place à une curiosité folle de savoir ce qui allait arriver, absolument ce qu'éprouverait un homme qui, sans pouvoir intervenir, verrait des soldats inconscients du danger s'avancer dans une embuscade. Cet état d'esprit eut l'avantage qu'au moment fatal, au milieu de la nuit, seul engagé dans les fils de fer boches avec un genou broyé et un éclat de bombe dans le poumon, mon cerveau resta absolument libre, tellement que je pus combiner sans hâte ni crainte, et comme s'il s'agissait d'un autre, ce que j'avais à faire dans la situation où je me trouvais. »

Travaux féminins

Store et brise-bise

Rien ne pare plus agréablement une pièce qu'une jolie garniture de fenêtre. On en fait de ravissantes aujourd'hui en gros filet bis, simplement quadrillé d'un mince lacet de couleur ou froncé sur un large entre-deux de dentelle. Pour les border, on choisit généralement une longue frange ou quelques perles de bois aux nuances vives qui viennent égayer

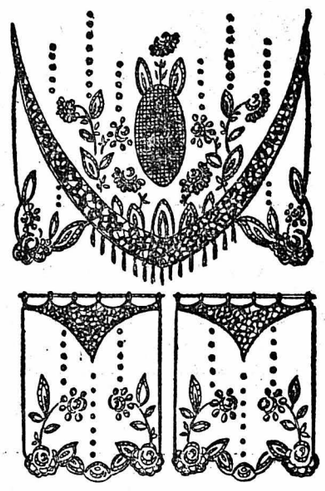

le rideau ou le store. Mais tout ceci demeure dans la note simple et il nous reste encore les incrustations savantes sur tulle fin ou sur toile, les broderies de tous genres qui ajourent si habilement le tissu.

Certains de ces éléments ont trouvé une utilisation des plus heureuses pour le modèle croqué parmi ces lignes. Il se compose d'un store accompagné de brise-bise exécutés sur toile ou sur linon, ornés d'une grosse broderie bien bourrée, avec quelques pétales remplis au point sablé, tandis que le cœur des fleurs se fait en barrettes. Cette variété de points donne plus de caractère à l'ensemble.

Sur le store, un grand ovale de filet s'incruste au milieu de la broderie; le motif peut être acheté tout fait, mais il est possible aussi de se procurer simplement le réseau si l'on désire esquisser soi-même les dessins au point de reprise. La dentelle de Milan est faite avec un galon aux fuseaux que l'on trouve en pièce dans les magasins et que l'on rattache par des barrettes. Pour cet ouvrage, peu compliqué du reste, il est préférable d'adopter de la toile cirée ou du papier très fort sur lequel on bâtit le galon, puis l'on procède au travail de barrettes que l'on fixe tantôt sur le lacet, tantôt sur l'étoffe du store ou du brise-bise, puisqu'on retrouve la même garniture sur les trois pièces de cet ensemble d'une élégance discrète.

Savon Cadum

Le Savon Cadum est fabriqué avec les graisses comestibles les plus pures, et ses propriétés hygiéniques activent les fonctions de la peau. Il ne contient aucun excès de sels alcalins dont les effets sont si nuisibles à la santé de la peau et à la beauté du teint. Conservé longtemps après sa fabrication afin que toute trace d'humidité puisse s'éliminer, il est parfaitement sec et dure deux fois plus que les savons ordinaires qui contiennent une forte proportion d'eau. Il n'existe pas au monde un savon plus pur et meilleur pour la toilette que le Savon Cadum.

1 fr

Rhumatisme, goutte, sciatique !

Efficacité surprenante des tablettes Togal !

Monsieur Eugène Fussen, à Ober-Ems (Valais) écrit entre autres : « Je suis maintenant en mesure de vous informer que les tablettes Togal contre les rhumatismes ont été d'une efficacité surprenante. Par conséquent, je les recommanderai partout. » Tout comme M. Fussen, des milliers de malades ont attesté les effets surprenants et excellents du Togal non seulement contre les rhumatismes, la sciatique, la goutte, les douleurs dans les articulations et les membres, mais aussi contre toute sorte de migraines et de névralgie. L'action du Togal est instantanée et son effet sédatif le rend particulièrement efficace aussi contre l'insomnie. Des autorités médicales recommandent les tablettes Togal. Dans toutes les pharmacies.

CINEMA PALACE

Ce soir à 8 h. 30

L'homme qui pleure avec **André Nox**

et **Brise-Tout** avec **Tom-Mix**

HERNIE

Si vous souffrez de votre hernie ou de votre bandage; si vous voulez vous assurer contre les dangers de votre mal comme vous assurez votre maison contre les risques d'incendie; si vous voulez éviter l'étranglement mortel et la gêne intolérable des bandages en fer:

Essayez la ceinture entièrement élastique du Dr L. BARRERE (3 Boulev. du Palais, PARIS) dont la renommée est mondiale, vous aurez la sécurité absolue et définitive.

Le réputé spécialiste de PARIS sera à votre disposition:

à NEUCHATEL, chez M. REBER, bandagiste, 8, Terreaux, le lundi 19 mars;
à YVERDON, chez M. REBER, bandagiste, 26, Plaine, le mardi 20 mars.

Traitement des descentes, éventrations, rein mobile, ptose gastrique, etc., chez la femme, par les ceintures médicales BARRERE.

La culture physique de la femme

(Des « Feuilles d'hygiène ».)

La femme ne doit pas pratiquer les sports de compétition, faire de l'athlétisme, s'efforcer de faire la preuve de sa supériorité physique sur des concurrentes; les efforts musculaires et la tension nerveuse qu'exigent ces épreuves sportives sont incompatibles avec sa nature, et ne peuvent que lui enlever de sa grâce et de sa douceur.

Ce sont les sports nettement athlétiques, et tous les jeux pratiqués dans un esprit athlétique qui sont contraires à la nature féminine.

Mais, cela établi, il ne faut pas conclure que l'exercice physique est inutile à la femme, qu'elle n'a que faire de s'occuper de la culture corporelle. Il faut se garder de croire que les soins du ménage, les fastidieux travaux « d'intérieur » et les « courses » qu'exigent le ravitaillement familial lui assurent une dose de mouvement suffisante en quantité et surtout en qualité.

Plutôt que de prétendre qu'une femme se trouve le mieux du monde de balayer tous les jours son appartement et de faire mijoter dans les casseroles la pâture de son mari et de ses enfants, il faut se rendre compte que ces mornes besognes empoisonnent son existence, concourent à la dégrader physiquement et intellectuellement, et que l'un des plus grands services que lui rendra prochainement la science industrielle sera de simplifier les rites du ménage.

Qu'elle s'occupe chez elle, travaille en atelier ou en usine, exerce une profession libérale ou commerciale, qu'elle vive simplement d'une vie mondaine et représentative, la femme a besoin de culture physique pour conserver sa santé, pour lutter contre le vieillissement prématuré, surtout oserai-je dire, pour entretenir et perfectionner sa beauté.

Car c'est un de ses premiers devoirs que d'être belle; non seulement parce que c'est un élément essentiel de son bonheur et parce que cela lui permet de répandre abondamment de la joie autour d'elle, mais parce que la beauté, qui n'est que l'harmonie des formes corporelles, est la condition du bon fonctionnement des organes, c'est-à-dire de la santé.

Or, la beauté n'est pas autant qu'on le croit un don de la nature, une chance de l'hérédité. La forme corporelle se modifie aisément sous une foule d'influences: l'habitat, l'aération, l'alimentation et surtout le mouvement. Elle est essentiellement un résultat du développement et de la tonicité musculaires.

Nous ne sommes nullement tenus d'abandonner à nos mouvements réflexes et à nos gestes professionnels le soin de modeler notre corps au hasard des événements.

Par des exercices rationnels, des mouvements analytiques bien choisis, nous pouvons imposer quotidiennement à nos muscles la dose exacte de travail qui est nécessaire pour harmoniser notre forme, pour remédier à ses défauts, pour lutter contre la dégradation progressive dont nos erreurs d'hygiène, les forces extérieures et le temps la menacent incessamment.

A mon sens, c'est cette acquisition et cet entretien de la forme corporelle par l'exercice méthodique qui doivent constituer la base de la culture physique féminine; et comme il s'agit là, en somme, de véritables soins de beauté, d'une sorte de toilette musculaire quotidienne, on n'y peut trouver aucun motif à parades, exhibitions, épreuves publiques. C'est dans le secret de sa chambre que la femme doit cultiver ses formes, comme elle s'y lave et s'y fait élégante.

Croyez-le bien, si dès le jeune âge, à peine fillettes, toutes les femmes s'habituaient à une séance de bonne gymnastique analytique, à laquelle elles s'astreindraient ensuite tous les jours de leur vie, il se ferait dans la constitution de ces êtres prétendus fragiles et si constamment souffreteux, des modifications considérables, aux conséquences les plus heureuses, tant pour elles-mêmes que pour la race qui viendrait d'elles.

Quand la femme aura rempli son devoir quotidien envers son corps, quand elle lui aura donné, dans la solitude du cabinet de toilette, tous les soins qu'il exige et qu'il mérite, elle sera libre de profiter de sa force et de sa santé en pratiquant des jeux de plein air, en se livrant à des distractions sportives.

Au lieu d'être languissante, indolente, rebutée à l'idée du moindre effort physique, elle pourra trouver de grandes joies à jouer ardemment au tennis, à nager, à parcourir les routes à bicyclette et les rivières en bateau; elle pourra mettre en valeur son harmonie corporelle par la danse ou la gymnastique rythmée.

Tous les exercices qui n'ont pas pour base, pour but, l'effort violent, la détente instantanée de toutes les forces musculaires, elle pourra les pratiquer sans crainte, avec plaisir, et pour son plus grand profit.

Du moment qu'elle ne cherche dans ces jeux que son agrément personnel, que le plaisir organique qu'ils donnent nécessairement à tout être bien construit et bien équilibré, elle ne peut se laisser entraîner, par la vanité sportive et la folle ambition athlétique, à des efforts dangereux et laids.

LIBRAIRIE

Abrégé de géographie physique par Emm. de Martonne, professeur de géographie à la Sorbonne. 356 pages, 100 figures ou cartes dans le texte, 8 planches hors texte. Librairie Armand Colin, Paris.

M. de Martonne est l'auteur d'un très remarquable « Traité de géographie physique », dont trois éditions ont déjà paru, disant l'accueil empressé qu'il a rencontré auprès des géographes. Pour excellent qu'il soit, ce volumineux ouvrage ne saurait convenir à l'enseignement secondaire ni même à beaucoup d'étudiants universitaires qui reculent devant une lecture aussi longue (il compte près de mille pages). Pour ces deux catégories de lecteurs et pour tous ceux qui, ignorant presque tout de la science nouvelle qu'est la géographie physique, désirent prendre une idée générale, mais toutefois précise, des résultats qu'elles a déjà obtenus, M. de Martonne a écrit l'«Abrégé» que nous annonçons ici.

Celui-ci comprend les mêmes divisions que le « Traité »: climat, hydrographie, relief du sol, biogéographie, y compris une introduction sur l'objet et les méthodes de la géographie. Mais, comme le dit l'auteur dans sa préface, ce n'est pas un simple résumé du grand ouvrage: « Renonçant à traiter toutes les questions sommairement, on a choisi les plus importantes ou les plus faciles à comprendre, en les exposant de façon aussi complète que le permettait l'espace ». Sous cette nouvelle forme, l'exposé de M. de Martonne a gardé toutes les précieuses qualités qui ont fait la réputation de son « Traité »: clarté à peu près parfaite, lignes générales toujours soigneusement marquées, détails chacun à sa place, exemples judicieusement choisis, texte illustré toujours fort à propos par de nombreuses photographies, esquisses et cartes. Tout cela fait de la géographie physique une science des plus attrayantes. Chaque chapitre est suivi d'une liste d'ouvrages dont la lecture est recommandée à ceux qui désirent étudier de plus près telle ou telle question, et d'une série d'exercices pratiques permettant de vérifier sur le terrain les notions nouvelles au fur et à mesure qu'elles sont exposées.

Signalons encore que la partie du volume consacrée à la biogéographie a été complétée par un chapitre entièrement nouveau où sont brièvement examinés, à l'aide d'exemples typiques, les rapports que la géographie physique soutient avec la géographie humaine.

Si l'on veut nous forcer à émettre une critique quelconque, nous dirons que les pages consacrées à la biogéographie ne sont pas les meilleures du livre. Mais cela tient, bien davantage qu'à l'auteur, à l'état actuel, encore rudimentaire, de cette science. Toutefois, nous aurions aimé voir mentionnées deux notions très importantes de phytogéographie : celle de l'évolution des associations végétales, conception due aux Américains, et celle des migrations souvent considérables des espèces, phénomène qui complique souvent singulièrement les données relativement simples de la géographie physique. De même, les rapports entre la faune et les conditions physiques auraient été marqués d'une façon plus étroite si l'auteur avait rappelé les constatations récentes sur l'analogie de caractères que présentent la faune et la flore des dunes littorales de l'Atlantique. Enfin, quelques mots sur les lois statistiques de la répartition des plantes (lois dont plusieurs s'appliquent aux animaux, ainsi que nous l'avons montré), découvertes par Paul Jaccard, auraient contribué à donner une image plus exacte de la complexité et de l'intérêt des questions relatives à la distribution des êtres vivants à la surface du globe. Mais tout cela n'est que détails; une édition postérieure parviendra aisément à réaliser ces petites améliorations.

Tel qu'il est, l'« Abrégé de géographie physique » constitue pour tous — grand public, élèves des gymnases et des écoles normales, étudiants qui débutent dans les Facultés — un excellent ouvrage d'initiation.

R.-O. F.

Nous rappelons que notre journal n'est pas autorisé à indiquer l'adresse des personnes qui font insérer des annonces pour lesquelles les offres doivent être envoyées par lettres et sous initiales au bureau de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ».

Notre administration est seulement chargée de recevoir les offres ou réponses, et de les transmettre aux destinataires.

Toute demande d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Les nouveaux Patrons Ullstein

pour
le PRINTEMPS et l'ÉTÉ
viennent d'arriver
et peuvent s'obtenir à notre rayon des
PATRONS

Les caractéristiques
de la
Mode printanière
sont :
Façon élégante
Godets sur les côtés
Longues manches

Notre journal :

LA COUPE EXQUISE ET PRATIQUE

comprend près de 700 modèles de patrons pour : robes costumes, manteaux, vêtements d'enfants, lingerie, etc., que vous trouverez à notre rayon au prix de **0.50, 1.--, 1.25.**

LA COUPE EXQUISE ET PRATIQUE avec planche à patrons gratuite **2.50**

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
NEUCHATEL — SOCIÉTÉ ANONYME

GUYE-ROSSELET

8, RUE DE LA TREILLE 8

POUSSETTES
Charrettes pliantes
POUSSETTES DE CHAMBRE

Tous les modèles

MARQUE WISA-GLORIA

COMPAREZ NOS MODELES ET NOS PRIX

Trois articles de qualité extra

offerts à des prix spéciaux

Essuie-services encadrés, pur fil, 78/78 cm., la pièce **2.20**
Essuie-mains, pur fil, article des Vosges, 50 cm., le mètre **2.30**
Tabliers de cuisine, pur fil, largeur 90 cm., le mètre **2.55**

Voyez notre vitrine **V. MICHELOUD** NEUCHATEL Envoi d'échantillons

---

Le Paragrêle

MM. les Sociétaires sont priés de bien vouloir effectuer le paiement de leurs primes **avant le 30 avril 1923**, soit directement au siège de la Direction (Etude Pierre Wavre), avocat, Neuchâtel) soit chez l'un des correspondants de l'Association ci-dessous désignés :

au Landeron : M. Casimir Gicot, avocat et notaire.
à Cressier : M. Paul Vaugne, ancien instituteur.
à Cornaux : M. Alphonse Droz-Clottu.
à St-Blaise : M. Louis Thorens, avocat et notaire.
à la Côte : M. Georges Courvoisier, instituteur, à Peseux.
à Auvernier : M. Charles de Montmollin.
à Colombier : M. Maurice Troyon.
à Boudry : M. Jules Verdan, agent de droit.
à Bôle : M. H. Albert Michaud, notaire.
à Cortaillod : M. Philippe Rosselet.
à la Béroche : M. Henri Bourquin, à Gorgier.

Le subside fédéral et cantonal étant de 45 % cette année, la prime nette à payer en 1923, pour une assurance de Fr. 50.— par ouvrier, est ainsi de Fr. 1.65.

Le Directeur : Pierre WAVRE, avocat.

Neuchâtel, le 14 mars 1923.

Art. 5, 2me al. des statuts. — L'assurance ne déploie ses effets qu'après paiement de la prime.

MM. les assurés sont rendus attentifs au fait que l'article 9 de nos statuts a été modifié. **Un propriétaire de vigne, pourra dorénavant assurer sa récolte jusqu'à concurrence de Fr. 200.— par ouvrier.**

L'indemnité pour dégâts causés aux plants ne pourra dépasser Fr. 50.— par ouvrier.

Comment profiter de la baisse du franc français ?
L'établissement ci-dessous vous renseignera sur simple indication de votre adresse
COMPTOIR GÉNÉRAL DE VALEURS A LOTS
11, Rue du Prince, GENÈVE Rue du Prince, 11

Halle de Gymnastique - Serrières

Portes : 19 h. 30 Samedi 17 mars 1923 Rideau : 20 h. 15

Grand Concert et soirée théâtrale

donnés par
„L'AVENIR" DE SERRIÈRES
sous la nouvelle direction de M. Edmond THOMY
avec le bienveillant concours
d'un Groupe littéraire et de M. R. W. dit : «Pécuit» grand comique de La Chaux-de-Fonds

PRIX DES PLACES : Galerie fr. 1.10 (prix unique); Parterre fr. —.80. Enfants demi-prix.

Après l'exécution du programme

Soirée familière - Danse

Orchestre «La Mouette»
Buffet - Consommations de 1er choix

Entrée libre pour MM. les Membres honoraires et passifs sur présentation de la carte de 1923.

CHARRON

Le soussigné se recommande au public pour tout ce qui concerne son métier. — Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Paul Philippin, Faubourg du Crêt 7, rez-de-chaussée, à gche.

A la même adresse à vendre un petit char à ridelles. S'adresser de midi à 7 h. du soir.

M. E. RUTTIMANN
Technicien-Dentiste
Hôpital 2 - Neuchâtel
de retour
définitivement dès le 1er avril

Jeune fille désirant suivre l'école supérieure cherche, pour le 15 avril,

PENSION

et vie de famille dans très bonne maison, à Neuchâtel. Offres détaillées et conditions à E. W.-B., Seestr. 93, Küsnacht (Zurich).

Société Immobilière de l'Union Chrétienne
de Neuchâtel-Ville

Assemblée générale des actionnaires
le lundi 26 mars 1923
à 11 h. ½ du matin
rue du Château 19

ORDRE DU JOUR :
1. Comptes 1922.
2. Opérations statutaires.
3. Divers.

Le rapport des vérificateurs de comptes sera à la disposition de MM. les Actionnaires chez MM. DuPasquier, Montmollin & Cie, à partir du 19 courant.

Neuchâtel, le 16 mars 1923.

Le Conseil d'administration.

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole de mécanique et d'horlogerie

Ouverture de la nouvelle année scolaire :
Mardi 1er mai 1923.
Examens d'admission : Samedi 31 mars 1923.

L'Ecole comprend l'enseignement pratique et théorique des branches suivantes :
1. MÉCANIQUE DE PRÉCISION.
2. ÉLECTROTECHNIQUE.
3. HORLOGERIE (construction et réparations).

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole.
Les demandes d'admission sont reçues jusqu'au 28 mars.

Le directeur de l'Ecole.

Etablissement Fiduciaire de Contrôle et de Revision S. A.
2, Rue de l'Hôpital **Neuchâtel** Téléphone 12.90

Comptabilités : Organisation, revision, mise à jour, tenue.
Questions d'impôts : Conseils, recours.

Abonnements. Discrétion absolue.

TEMPLE DE SAINT-BLAISE

Dimanche 18 mars, à 20 h.
Portes 19 h. 30

GRAND CONCERT

organisé par la Société de Chant „L'AVENIR"
sous la direction de M. C. Furer, professeur à Neuchâtel
avec le bienveillant concours de Mlle Dora de Coulon, soprano, de quelques artistes et d'élèves du Conservatoire de Neuchâtel
Pour les détails voir le programme

PRIX DES PLACES : Galerie, fr. 2.—; numérotées, fr. 1.50; non-numérotées, fr. 1.—. — Billets en vente au magasin de la Consommation.

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE

Dimanche 18 mars 1923, de 15 à 18 h.

THÉ-DANSANT

Dernier de la saison
ORCHESTRE „LÉONESSE"
Galerie réservée au public : Fr. 1.—

J'ai l'avantage d'aviser mon honorable clientèle et le public en général que,

Monsieur Edouard ROBERT
Rue du Doubs 159, à La Chaux-de-Fonds

a été nommé :

inspecteur-acquisiteur

de l'« HELVETIA » Société Suisse d'Assurances contre les accidents et la Responsabilité civile, à Zürich.

Je saisis cette occasion pour me recommander, car je suis à même de traiter aux meilleures conditions les assurances : Accidents, Responsabilité civile, Agricoles, Vol et Dégâts d'eau.

EMILE SPICHIGER, Fils
Agent général de l'HELVETIA ACCIDENTS
NEUCHATEL, Av. de la Gare 3. Tél. 11.69

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS
Dentiers en tous genres
Place Purry 1 (Bijouterie Michaud)
PARIS-DENTAIRE Téléphone 782
Technicien-dentiste, ancien élève de l'Ecole Dentaire de Genève

---

CASINO DE LA ROTONDE — NEUCHATEL
JEUDI 22 MARS, à 20 h. 30
A la demande générale, deuxième et irrévocablement dernière représentation donnée par le
THEATRE VAUDOIS
de deux immenses succès de fou-rire
Un crâne lulu Nouvelle pièce vaudoise en 3 actes de M. Marc-Ernest Tissot
UN MARI TOUT TROUVÉ
Vaudeville hilarant du même auteur
Billets à l'avance chez HUG & Cie, musique, à Neuchâtel et jeudi soir dès 19 h. 30 à l'entrée de la Rotonde.

ATTENTION

Pour vos constructions et réparations de bateaux, adressez-vous en toute confiance à un professionnel.
Travail soigné et solide
MARCEL WIDMER, constructeur.
Rue du Manège 21

CINEMA PALACE

Spectacle du 16 au 22 mars 1923
ACTUALITÉS MONDIALES - PATHÉ-COLOR-REVUE

ANDRÉ NOX, l'inoubliable créateur du „PENSEUR" dans
L'homme qui pleure
grand drame réaliste

TOM-MIX
dans **BRISE-TOUT !...**
(plus fort que „LES 100 CHEVAUX ENDIABLÉS")

Dimanche spectacles à 2 h. 4 h. et 8 h. 30 - Tél. 11.52

Famille de professeur habitant le voisinage d'une ville recevrait une ou deux jeunes filles désirant

apprendre l'allemand

Ecoles secondaires et supérieures. Bonne cuisine. — Prix modérés. Excellentes références, également à Neuchâtel. S'adresser à M. le Dr et Mme Kägi, Château de Laufen près Neuhausen (Schaffhouse).

THÉ-GAUFRES

Tous les samedis
dès 3 h. au
RESTAURANT SANS ALCOOL
VAISSEAU

La Vigilance

CAFÉ-RESTAURANT DES ALPES

Tous les samedis
TRIPES
A toute heure :
Choucroûte garnie et escargots

Hôtel du Lac - Auvernier

Samedi 17 mars
TRIPES
NATURE
MAYONNAISE
Sauce champignons et à la mode de Caen
Se recommande,
W. ZBINDEN, chef de cuisine

HOTEL DU PORT
TRIPES
renommées
Se recommande
M. SAVOIE, chef de cuisine

Hôtel du Raisin

Tous les samedis
TRIPES

RESTAURANT
Cercle du Musée
TOUS LES SAMEDIS
TRIPES
Locaux pour non-membres au premier
Restauration et diners à prix fixe
c.o. Le tenancier : E. GESSLER.

HOTEL DU CERF

Dimanche soir et lundi
gâteau au fromage
ancienne renommée co

Tous les samedis
TRIPES
Se recommande **C. Studer**

Hôtel Bellevue
Auvernier

Tous les samedis
TRIPES

Blanchissage

La G. B. N. lave et repasse le linge avec le plus grand soin
SERVICE A DOMICILE. Téléphone 10.05. PRIX TRÈS MODÉRÉS.
Expéditions au dehors par tramway, poste ou chemin de fer
Grande Blanchisserie Neuchâteloise
S. GONARD & Cie — MONRUZ-Neuchâtel

SALLE DE LA CUISINE POPULAIRE, SERRIÈRES

Dimanche 18 mars, à 15 heures
Réunion évangélique par M. H. Borkowsky
SUJET : **LES SEPT BÉATITUDES DE L'APOCALYSE**

ALLEMAND, deux autres langues étrangères et toutes les branches pour le commerce, le bureau, la banque, etc. (Cours de diplôme). Prière de demander prospectus. — Ecole de Commerce Gademann, Zurich.

Prothèse dentaire

Mécanicien-dentiste autorisé **Marcel STERCHI** Rue du Musée 4
Spécialiste pour dentiers or et caoutchouc
Téléphone 14.40 Travail prompt et garanti

ED. VON ARX, Neuchâtel et Peseux
TÉLÉPHONE 85
entreprend déménagements pour la Suisse et l'étranger personnel de confiance et chauffeurs expérimentés, avec des déménageuses automobiles et camions ouverts. Travail irréprochable et bon marché. Se recommande.

Hygiène de la chevelure et soins du cuir chevelu
d'après la méthode du
Docteur M. A. Bourgeois, dermatologue
MADEMOISELLE LEUBA Ecluse 12
Se rend à domicile
Reçoit les mardi, jeudi et samedis, de 12 h. 30 à 14 h. 30

Société de Consommation de Corcelles-Cormondrèche et Peseux

Les actionnaires de la Société, ainsi que tous les clients propriétaires de carnets régulièrement établis et vérifiés par le Comité, sont invités à se rencontrer **au Collège de Corcelles, le mardi 20 mars et au Collège de Peseux, le mercredi 21 mars courant**, chaque jour de 9 heures à midi et de 13 h. 30 à 18 heures, pour y percevoir le montant du dividende sur leurs actions fixé à 5 % pour l'exercice 1922 et en même temps la répartition en espèces à laquelle ils ont droit fixée au taux de 8 %.

Corcelles, le 15 mars 1923.

Le Gérant de la Société : P.-A. COLIN.

N.-B. — Prière instante aux intéressés de faire réclamer leur répartition aux jours indiqués.

Société de Tir des Carabiniers

Assemblée générale ordinaire
au **MAIL** (Salle du Musée de Tir)
le jeudi 22 mars 1923, à 20 h. 15 (8 h. ¼)
Cet avis tient lieu de convocation personnelle.

Société immobilière de l'Hôtel de la Poste à Peseux

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 mars 1923

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 29 mars 1923, à 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Poste, à Peseux.

ORDRE DU JOUR :
1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1922.
2. Nominations statutaires.
3. Divers.

Le bilan, le compte de pertes et profits, ainsi que les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires-vérificateurs seront à la disposition de MM. les actionnaires en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux, 8 jours avant l'assemblée. Les cartes d'admission à l'assemblée pourront être retirées en l'Etude sus-indiquée sur présentation des actions.

Le Conseil d'administration.

Pro Ticino

Soirée annuelle et familière
au **Casino La Rotonde, Dimanche 18 mars,** à 20 h.
Tous les membres et amis de la Société sont cordialement invités.

Dimanche 18 mars dès 14 heures
DANSE
dans les établissements ci-dessous :

CAFÉ PRAHIN - Vauseyon
Orchestre Les Mêmes

HOTEL BELLEVUE, AUVERNIER
Orchestre André et Roger

HOTEL DU POISSON - MARIN
ORCHESTRE «ETOILE»

RESTAURANT DE LA GARE DU VAUSEYON
A l'occation de la course aux œufs ORCHESTRE „LA MOUETTE"

Hôtel de la Gare, Corcelles
Consommations de 1er choix Orchestre «Astoria» Se recommande, E. Laubscher

Hôtel de la Grappe - Hauterive
Bon orchestre

Hôtel du Verger, Thielle

Restaurant de la Gare - Vauseyon

Samedi 17 mars, dès 17 h.
Répartition au sucre et saucissons

Dimanche 18 mars, dès 14 h.
Grande course aux œufs
organisée par le **Club d'épargne des Parcs**
Répartition et Danse
Orchestre «La Mouette»
Se recommandent : la Société et le tenancier.

POLITIQUE

L'occupation de la Ruhr

Londres estime que c'est à l'Allemagne d'agir

LONDRES, 15. — L'agence Reuter apprend de source bien informée que, si l'occasion s'en présente, le gouvernement britannique réitérera sa décision de ne pas servir d'intermédiaire entre la France et la Belgique d'une part et l'Allemagne d'autre part. Il a été définitivement déclaré aujourd'hui que ce n'est pas au gouvernement britannique à intervenir, attendu que c'est à l'Allemagne qu'incombe le soin de soumettre le plan susceptible de donner satisfaction à la France et à la Belgique et qui aura l'appui des industriels allemands. Libre alors à la France et à la Belgique d'entamer des négociations.

Si, comme on l'a suggéré dans certains milieux, les Allemands établissent un plan et demandent à la Grande-Bretagne d'attirer sur celui-ci l'attention de la France afin qu'il fasse l'objet de négociations, le gouvernement britannique se bornera sans plus à faire observer aux Allemands que ce plan devra être adressé directement aux gouvernements français et belge. D'autre part, l'Allemagne est parfaitement libre de faire publier, pour l'information de toutes les nations, les conditions du plan qu'elle a élaboré et, dans ce cas, la France et la Belgique le recevraient automatiquement.

L'opinion gouvernementale à Washington

NEW-YORK, 16. — On mande au « Herald » qu'une note officielle du gouvernement américain enregistre le fait que la France et la Belgique ont le droit de procéder à la perception des taxes dans la Ruhr. Le gouvernement de Washington compare la perception des taxes par les troupes d'occupation de la Ruhr à la façon d'opérer des Etats-Unis à l'occasion de l'occupation de Vera-Cruz.

« C'est une règle bien établie, écrit le département d'Etat, qu'une puissance qui occupe un territoire étranger peut fixer les conditions générales du commerce extérieur de ce pays. Les Etats-Unis n'ont pas de raisons de faire des représentations aux autorités d'occupation de la Ruhr, tant que l'embargo, les taxes diverses ou impôts sur les exportations ou les importations, établies par ces dernières, ne lèsent pas les intérêts des citoyens américains. »

Italie

Des économies

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi pour procéder, en particulier, à la revision des budgets du ministère de l'intérieur et des affaires étrangères.

Le ministre des finances a annoncé qu'il serait encore possible de réaliser des économies se chiffrant par 160 millions de lires sur le budget du ministère de l'intérieur.

M. Mussolini, de son côté, a déclaré qu'ensuite de mesures déjà en voie d'application, il sera possible de réaliser des économies plus grandes encore sur le budget du ministère des affaires étrangères.

La désétatisation ferroviaire

ROME, 16. — On annonce, au sujet de la cession des chemins de fer à l'industrie privée, que le personnel n'aura plus de relations avec l'Etat. La seule condition qui sera posée aux administrations privées des chemins de fer sera de reprendre les neuf dixièmes du personnel nécessaire parmi les employés actuels.

Bulgarie

Le dégommé récalcitrant

LONDRES, 16. — On mande de Sofia au « Times » :

Une violente dispute a éclaté mardi au cours d'une séance du cabinet bulgare, entre M. Stamboulisky, premier ministre, et M. Omartchevsky, ministre de l'instruction publique.

M. Stamboulisky, qui procède depuis quelques jours au remaniement de son cabinet, venait d'informer M. Omartchevsky, en présence de ses collègues, que sa démission de membre du cabinet était devenue nécessaire. M. Omartchevsky se mit en colère, tira de sa poche un revolver et en menaça le premier ministre. Il fallut l'expulser de force de la chambre du conseil.

La vie dans la Ruhr

Un témoignage peu suspect

L'un des rédacteurs des « Basler Nachrichten », dont la France avait interdit l'entrée en Alsace, a fait un voyage pour étudier la situation dans la Ruhr et ses constatations contrastent quelque peu avec les affirmations de l'agence Wolff, qui présente les faits et les incidents survenus sous un faux jour.

« Il ne saurait être question, écrit d'Essen le reporter bâlois, d'un régime de terreur à la Louvain ou à la russe. Un voyageur, arrivant sans idée préconcue, ne verrait pas de différence entre la vie dans les rues d'Essen et celle d'une ville de garnison quelconque. On entend souvent répéter que des passants auraient été sans égards bousculés du trottoir par des officiers et soldats français. Des témoins oculaires m'ont bien certifié des cas; mais ils ne peuvent être fréquents, car nulle part, ni dans le centre populeux de la ville, ni dans les quartiers extérieurs, je n'ai remarqué que le public redoutait la rencontre de militaires et ce serait certainement le cas si l'on risquait de recevoir des coups de crosse.

» Il en est de même de la sécurité des magasins. Des soldats, auxquels on refusait de vendre des marchandises se seraient simplement servis et auraient jeté sur le comptoir quelques billets ne suffisant pas à payer leur achat. Ce sont là des exceptions, et les grands magasins des rues principales, aussi bien que ceux des quartiers ouvriers sont restés ouverts, bien que l'on eût pu râfler dans les premiers pour des millions de marks de marchandises. Ils n'auraient pas manqué de fermer leurs portes si vraiment il y avait eu des cas d'expropriation illicite.

»Quant aux éléments douteux de l'armée française, ajoute le journaliste bâlois, quoi d'étonnant que dans une armée de 150,000 hommes, il se trouve des individus de moralité suspecte. Comparons avec Bâle: il y a dans la bonne ville des bords du Rhin, bon an mal an, 150 citoyens qui ont à répondre au juge pour délits graves ou qui sont condamnés aux travaux forcés, cela fait le 1 pour mille de la population. Or, il faut compter que nous avons des femmes, des enfants et des vieillards, tandis que l'armée de la Ruhr, au chiffre sensiblement égal à celui de la population de Bâle, ne compte que des hommes d'un âge qui fournit le pour cent le plus élevé de la criminalité. En tenant compte de ce fait, on peut admettre que sur les 150,000 hommes, il y ait 500 criminels, ce qui ne serait pas énorme. Ces gens-là peuvent donc causer déjà beaucoup de tort. A l'ordinaire, les troupes logent dans les bâtiments publics, — les logeurs n'ont pas à se plaindre et reconnaissent que leurs hôtes sont tranquilles et modestes. Il est évident cependant qu'une famille ayant à loger deux officiers, un sous-officier et neuf hommes désire les voir partir, bien que leur attitude soit « sans reproches », pour utiliser le terme dont se sont servis les témoins entendus.

» C'est ainsi que dans bien d'autres domaines on a exagéré les choses. Les soldats français, contrairement à ce que prétend la propagande allemande, n'ont pas pris le lait des petits enfants. Il y avait déjà pénurie avant l'occupation, et cette pénurie s'est encore aggravée par suite de la désorganisation des moyens de transport. A part les malades, les soldats français ne voient jamais de lait. »

ÉTRANGER

Une pension bien gagnée. — On mande de Rome que le conseil des ministres, sur la proposition de M. Mussolini, a attribué une pension spéciale de 4000 lires à Mme Elena Calvia, de Chiesi (Sassari), dont les dix fils se sont distingués à la guerre. Deux de ces derniers sont tombés au champ d'honneur, deux autres sont de grands mutilés.

Il faudrait 15,000 logements. — Selon les calculs faits à Milan par une commission, la crise des logements pourrait être résolue par la construction de 15,000 logements.

Une publicité de rapport. — Aux Etats-Unis, où les Eglises ne touchent aucune subvention de l'Etat et sont obligées de vivre des subsides des fidèles, les consistoires paient les journaux pour l'insertion de placards de publicité annonçant les solennités religieuses, les fêtes, les sermons importants, les prédicateurs remarquables. Chaque dimanche, cette partie de la publicité, dans certains journaux de New-York, par exemple, occupe une page entière, ou presque, de tous les quotidiens.

Les pasteurs, réunis dans un comité spécial de la Chicago Church Federation, viennent même de déclarer que la publicité dans les quotidiens des grandes villes était le meilleur moyen de propagande qu'ils connussent.

Ils ont ajouté que la publicité ecclésiastique « payait bien », c'est-à-dire que les églises augmentaient leurs revenus en faisant de la réclame, leurs fidèles devenant plus nombreux et étant aussi plus généreux dans leurs dons et leurs quêtes...

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

La légalité contre la justice

PARIS, 15. — En passant l'autre jour dans une de ces rues grouillantes de monde comme on n'en voit que dans les quartiers populaires, j'ai assisté à une scène qui m'a laissé rêveur. De menus faits sont, en effet, souvent pleins d'enseignements. Il m'a semblé que celui dont je fus le témoin était, en outre, révélateur d'un état de choses profondément troublé.

Il y avait là, au moment où je passais, un marchand des quatre saisons établi au bord du trottoir. Ce petit commerçant vendait des choux-fleurs, et comme il les vendait à un prix normal et non usuraire, son véhicule était assiégé par les ménagères On se les arrachait ses choux-fleurs et, en un clin d'œil, presque tout son stock était enlevé. Le reste aurait certainement été vendu également au bout de quelques minutes si soudain deux agents n'avaient fait leur apparition.

Qu'est-ce que les « flics » avaient à molester ce brave homme, vous demanderez-vous sans doute ? C'est du moins ce que, spectateur intrigué de cette scène, je me demandais à moi-même. Je fus bientôt renseigné à ce sujet. Les petits mercantis de la rue s'étaient, paraît-il, émus du succès que remportait, auprès de leur clientèle habituelle, ce marchand ambulant. Quel était donc cet intrus, réfractaire aux mœurs nouvelles et contempteur des hauts tarifs établis par la coalition, qui vendait aux prix normaux ? Il fallait faire un exemple. La mercante appela donc la police à la rescousse, la sommant d'exiger les papiers du quidam qui agissait si audacieusement en honnête commerçant. Hélas ! il n'avait pas le permis de vendre, il était délinquant comme ces empiriques qui se permettent de guérir sans diplôme. Et les agents le mirent, par conséquent, en état d'arrestation et s'apprêtèrent à l'emmener, lui et sa voiture.

Seulement, voilà. La foule qui est simpliste, n'admit pas l'arrestation. Après un intense bombardement où les choux-fleurs figuraient les marmites — je fus moi-même atteint par quelques projectiles égarés, — une vigoureuse charge de commères dégagea l'éventaire capturé ainsi que le prisonnier. Celui-ci allait même connaître les honneurs du triomphe quand du renfort arriva au guet qui reprit l'avantage et resta finalement maître de la situation.

J'avoue franchement que j'en fus sincèrement fâché. Non pas que je sois, par principe, un ennemi des « flics ». Au contraire. Ces modestes auxiliaires de la justice sont, la plupart du temps, de braves gens qui font vaillamment leur devoir. Dans le cas dont je parle, ils n'étaient pas fautifs. Ils avaient une consigne, ils devaient l'exécuter. Le petit marchand s'était mis dans son tort en ayant omis de solliciter un permis de vendre. Au point de vue de la légalité stricte, il n'y avait donc rien à dire.

Mais, tout de même ? N'était-ce point au fond un délinquant bienfaisant? Et n'est-il pas triste de voir que sur une simple réclamation d'un indigne mercanti quelconque, la police est obligée de sévir contre le petit marchand sans médaille, le petit marchand qui se substitue aux pouvoirs publics défaillants dans la lutte contre la vie chère et l'esprit de lucre ?

Nous vivons dans une maison à l'envers. La police poursuit l'anti-mercanti alors que, avec le concours de cette même police, la mercante peut continuer. Et l'on ne peut l'empêcher de penser qu'il est fâcheux qu'en servant l'intérêt public on puisse se mettre en opposition avec la loi et que celle-ci protège les affameurs. Cela est même très grave. Car, au-dessus de la légalité stricte, il y a la justice. M. P.

Bon marché, bonne, unique en son genre, la cigarette avec coupons-primes, 30 c. le paquet de 10

„Star"

Télégramme

Mardi 21. PALACE. Match de football Suisse-Hongrie.

La vie du paysan aux Etats Unis

On nous écrit d'Amérique :

Un professeur de l'université de Cornell vient de publier un bulletin sur la situation des fermiers dans l'Etat de New-York.

En voici un résumé qui peut intéresser les Neuchâtelois désireux de trouver de l'ouvrage à l'étranger.

L'année passée, 34,000 hommes et garçons ont abandonné le travail de ferme dans l'Etat de New-York pour le travail dans les fabriques et dans les villes. Par contre 8000 seulement s'en sont allés à la campagne.

Le 1er février de cette année, il y avait 762 mille personnes dans les 190,000 fermes de l'Etat, soit une dépréciation de 4 % en une année.

Comparant 1923 avec 1840, il n'y a plus que deux tiers des gens occupés dans les fermes.

Pendant les quatre dernières années, 123,000 hommes ont quitté la campagne pour la ville et 49,000 seulement ont fait le contraire.

Au 1er février, il y avait seulement 31.000 employés de ferme, soit une réduction de 12 % en un an et de 60 % depuis février 1916.

En 1920, les employés de ferme recevaient un salaire de 39 dollars par mois et la pension, 53 dollars par mois pour un homme marié, avec cottage et lait et légumes. Cette situation permet à un homme énergique, sobre et travailleur d'acheter une ferme bon marché, ou mieux encore de s'embaucher chez un fermier et d'y gagner sa vie tout en étudiant l'anglais et en faisant ses plans pour l'avenir.

A. PERREGAUX.

SUISSE

L'acquisition du « Bernerhof ». — Des nouvelles parvenues de Berne avaient laissé entendre que le Conseil fédéral avait renoncé à acheter le Bernerhof. Il n'en est rien ; au contraire, le département des finances vient d'être chargé des négociations pour l'acquisition de cet hôtel. Il est probable que la Confédération deviendra propriétaire de cet immeuble qui fait suite à l'une des ailes du Palais fédéral. Les nombreux services répartis en ville pourront y trouver place et 100,000 francs de loyer seront ainsi supprimés, dit-on.

Oui, mais que coûtera l'intérêt du capital dépensé pour l'achat du Bernerhof ?

L'exportation de nos montres. — La somme de 11 millions, avancée par la Confédération sous forme d'aide à l'industrie horlogère pour l'encouragement à l'exportation, ayant été employée, la commission de surveillance a décidé, en rapport avec la situation actuelle, de proposer la suspension des nouveaux crédits de secours à l'industrie horlogère. Les données exactes sur les résultats de cet encouragement à l'exportation ne peuvent être tirées que par comparaison avec les chiffres de l'exportation de l'année dernière. En gros, on peut toutefois constater que pour les pays à change déprécié, à l'égard desquels l'aide a été prise en considération, notre exportation s'est élevée à 80 millions de francs environ. Cette somme se répartit sur la période allant du début de 1921 jusqu'à la fin janvier 1922. Les mêmes pays nous ont acheté des montres, dans le cours de 1921, pour 60 millions de francs. Etant donné l'abaissement des prix, le montant de l'exportation 1922, pour une quantité égale, aurait dû baisser considérablement. On peut dès lors se demander jusqu'à quel point la quantité exportée autrefois aurait pu être atteinte sans le secours de la Confédération.

Le principal résultat atteint est que les relations commerciales ont été fortifiées, si bien que l'industrie horlogère cherche à poursuivre sa voie sur un terrain plus solide et sans l'aide de la Confédération.

FRIBOURG. — Mercredi matin, sur les pentes de Solemon, au-dessus de l'usine électrique de Montbovon, des hommes étaient occupés à scier et à faire dévaler des troncs d'arbres pour le compte d'un marchand de bois. Tout à coup, un tronc qui descendait la pente atteignit à la tête un jeune homme, M. Oscar Braillard, des Sciernes d'Albeuve, âgé de 29 ans, qui fut assommé.

Lettre de Berne

(De notre corresp.)

Le siège vacant

Les électeurs bernois, qui sont gens pratiques, ont coutume, pour ne pas se déranger inutilement, d'accumuler sur un seul et même jour, plusieurs élections et votations. C'est ainsi que se rendant aux urnes le 15 avril pour se prononcer sur l'initiative douanière, ils en profiteront pour choisir le successeur au Conseil d'Etat de M. d'Erlach, démissionnaire. On sait que le parti bourgeois-paysans-artisans, auquel le siège revient de droit, a décidé — non sans discussion — de choisir pour candidat l'architecte Bösiger, dont les convictions politiques doivent être d'autant plus solides qu'elles sont encore toutes neuves. En novembre dernier, en effet, M. Bösiger était encore un radical-progressiste bon teint.

Le Conseil d'Etat se compose actuellement de cinq représentants du parti trisonyme et de quatre radicaux. Ces derniers, datant du vieux régime, n'ont pas la prétention de représenter plus d'une faible partie du corps électoral et se recommandent uniquement par leurs vertus personnelles. Comme les socialistes ne sont pas encore décidés — cela viendra — à prendre une part des soucis du pouvoir, il est clair que M. d'Erlach ne peut être remplacé que par quelqu'un de son parti. Admirez ici les subtilités de la politique grâce à quoi un radical d'hier succède à un patricien de haute lignée, l'un et l'autre se trouvant engloutis dans un seul et même parti.

La « Neue Berner Zeitung », organe de ce parti synthétique, explique comment le comité central est arrivé à porter son choix sur M. Bösiger. Vu l'importance de la besogne que représentent les travaux publics, il fallait un technicien, un homme de la partie. Architecte de profession, fils d'un entrepreneur de Bienne, M. Bösiger devait être l'homme rêvé. Il a à son actif la construction du massif « Burgerhaus » et du palais des forces motrices bernoises, deux œuvres qui sont d'indestructibles témoins du goût solide de leur auteur.

Considérant qu'il fallait avant tout un homme expert en moëllons, mortier et meillerie, bien plutôt qu'un politicien, le parti a cru bien faire en allant chercher quelqu'un qui n'eût pas joué de rôle dans les affaires intérieures du parti. Telle est l'explication officielle.

Si c'était là ce que l'on cherchait, M. Bösiger était en effet l'idéal rêvé, puisque naguère encore il combattait dans le camp opposé, et même à l'aile gauche. Le radicalisme mène à tout, à condition qu'on en sorte au bon moment.

Le candidat des B. B. G. (Bauern-Bürger-Gewerbepartei) est assurément fort qualifié dans sa partie. On voit que les questions de circulation lui sont également familières. Mais ce choix n'augmentera pas l'homogénéité de ce parti auquel on reproche déjà un certain défaut de cohésion qui pourrait bien provoquer des fissures.

Repas d'adieu

Je vous demande pardon, lecteurs, j'avais oublié mes devoirs les plus sacrés. Cette damnée politique vous entraîne toujours à des bavardages oiseux et vous fait oublier les choses essentielles. Or donc, le Conseil fédéral, dans cet hôtel Bernerhof qu'il continue bel et bien de marchander en dépit des dénégations de cette brave agence, a offert un délicieux déjeuner à M. de Reynoso, qui, depuis dix ans, représentait à Berne Sa majesté très catholique et y comptait de nombreux et très bons amis.

M'étant adroitement faufilé à l'office, grâce à la complicité d'un marmiton de mes amis, j'ai été assez heureux pour mettre la main sur le menu, que je m'empresse de livrer à vos méditations.

Real Turtle en Tasse
Grosse Truite du Léman
Sauce Crème d'Isigny
Pommes nouvelles vapeur
Riz de Veau glacé Princesse
Chapon du Mans en Casserole Petit-Duc
Salade Cœurs de Laitues
Nids d'Artichauts St-Germain
Turban d'Ananas Richelieu
Jardinière de Fruits
Mignardises

Discours émus de MM. Scheurer et Motta et réponse du ministre, non moins émue. Café, cordialité, liqueurs.

Le successeur de M. de Reynoso n'est pas encore désigné.

Au cercle romand

L'autre jour, je vous parlais de la très belle soirée organisée par l'Association romande. C'est encore d'une société romande que je voudrais vous dire deux mots aujourd'hui. Le Cercle romand a eu mercredi soir son assemblée annuelle en son local qu'il partage avec la Société bernoise du Musée.

Outre le bal qu'il a donné il y a quelques semaines, le Cercle romand peut revendiquer le mérite d'avoir organisé plusieurs conférences fort appréciées. Véritable petit club où ses membres aiment à se retrouver après le labeur journalier, dans une salle où ils se sentent bien chez eux, en famille, le Cercle romand est un home accueillant aux «Welches» esseulés dans la ville fédérale.

Le régime des alcools

Berne, vraiment, est une ville qui fournit un bien maigre aliment à une chronique mondaine. Dans l'antichambre du Club romand, je trouve, m'attendant, l'œil sévère, pour que je lui consacre la place qui lui est due, la votation populaire sur le régime des alcools.

Le Conseil fédéral s'est décidé, toutes réflexions faites, à séparer la votation sur l'extension du monopole de celle concernant la vente au détail.

Il a agi prudemment.

Dans les sphères fédérales (cette image consacrée tendrait à faire croire que nos conseillers sont ronds comme des boules, alors que pour la plupart ils sont d'une élégante sveltesse et que MM. Schulthess et Musy sont à peine potelés) dans les sphères fédérales, disais-je, on tient que, du point de vue social plus encore que du point de vue économique, il urge de mettre un frein à la frénétique fabrication du schnaps à laquelle on se livre dans les campagnes.

Un de nos gouvernants racontait l'autre jour que, excursionnant dans un canton romand, il s'était trouvé dans une ferme où les appareils les plus modernes de distillation occupaient tout un bâtiment, et où l'on préparait par quantités énormes de l'eau de vie de cidre. La consommation des boissons distillées prend une prodigieuse extension. Dans des régions entières, on a à peu près renoncé au vin, pour boire à grands verres ce « schnaps » brunâtre distillé dans les alambics de la ferme.

En 1922, quelque abondante que fût la récolte de pommes, elle n'a pas suffi pour fournir assez d'alcool ; on a continué à distiller des pommes de terre en grande quantité. Aussi, dans ces régions, la jeunesse scolaire porte-t-elle déjà les inquiétantes tares de l'hérédité alcoolique.

La distillation à domicile prend des proportions effarantes. En 1880, les huit neuvièmes de l'alcool utilisé dans le pays provenaient de la régie. Aujourd'hui, la proportion est renversée et cela devient un sérieux danger.

Je vous en parlerai dans un plus grand détail une autre fois. R. E.

REGION DES LACS

Yverdon. — Il a été amené mardi sur le champ de foire d'Yverdon 40 bœufs de 1500 à 2000 fr. la paire ; 70 vaches de 800 à 1300 fr. pièce ; 60 génisses de 400 à 800 fr. pièce ; 350 petits porcs de 120 à 180 fr. la paire ; 150 porcs moyens de 200 à 250 fr. la paire. Le bétail et les porcs sont à la hausse.

CANTON

Une requête au Conseil d'Etat. — La Fédération intercantonale des fabricants de parties détachées et annexes de la montre a adressé à M. Edgar Renaud, président du Conseil d'Etat, la lettre suivante, relative à l'institution d'un tribunal administratif en matière d'impôts :

« Nous avons l'avantage de vous informer que les industriels du canton se rattachant à la Fédération intercantonale des fabricants de parties détachées et annexes de la montre, réunis en assemblée générale le samedi 10 courant, à la salle du Tribunal de l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds, ont voté à l'unanimité la résolution suivante :

» Le Conseil d'Etat est instamment prié d'élaborer sans plus de retard un projet de loi instituant une juridiction neutre en matière de recours d'impôts, de façon à donner aux contribuables des garanties sérieuses d'impartialité et de justice.

» Si ce vœu, maintes fois formulé dans les milieux les plus divers, devait demeurer lettre morte, un pétitionnement populaire serait organisé, pour chercher à vaincre les résistances inexplicables qui se produisent au sein de notre gouvernement, contre cette réforme urgente et nécessaire.

» Nous aimons à espérer que vous voudrez donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite, et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée. »

Chambre de commerce. — Le Conseil d'Etat a nommé aux fonctions de membre de la chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail les citoyens Paul Gigon, monteur de boîtes, à La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen A. Crevoisier, démissionnaire ; William Cosandier, secrétaire de la F. O. M. H., à La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Robert Kubler, démissionnaire ; Joseph Ecabert, horloger, à La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Marc Alber, démissionnaire ; le citoyen Marc Nicolet, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Louis Courvoisier, démissionnaire ; Albert Calame, directeur du Crédit foncier, à Neuchâtel, en remplacement du citoyen Paul Châtelain, démissionnaire.

AVIS TARDIFS

Place du Bas des Allées
Colombier

Dimanche 18 mars
à 2 h. 15

Etoile mixte - Xamax Recordam

A 4 heures

Amical I (St-Aubin) **- Xamax-Recordam III**

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

13. Jean-Paul, à Paul-Edouard Dumont, horloger, aux Geneveys-sur-Coffrane, et à Hélène-Lina née Droz.

15. Bernard-Charles, à Charles-Aimé Marguet, mécanicien-dentiste, et à Laure-Una née Primault.

Mariages célébrés

6. Henri-Louis Champion, employé C. F. F., à Neuchâtel, et Ida Büschi, couturière, à Corcelles près Payerne.

Charles Maire, manœuvre, et Marie von Allmen née Quinche, ménagère, les deux à Neuchâtel.

8. Hans-Ernst Hutmacher, boulanger, et Elise Wernli, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Cultes du Dimanche 18 mars 1923

CULTE DES ÉGLISES RÉUNIES

20 h. Grande salle des conférences. Conférence : M. L. ROSTAGNO, pasteur.

EGLISE NATIONALE

8 h. ½. Temple du Bas. Catéchisme. M. Arthur BLANC.
10 h. Collégiale. Prédication. M. A. LEQUIN.
10 h. ½. Terreaux. Prédication. M. Arthur BLANC.

Paroisse de Serrières

9 h. Ecole du dimanche.
9 h. 45. Culte. M. Fernand BLANC.
10 h. 45. Catéchisme.

Hôpital des Cadolles

10 h. Culte. M. Comtesse, professeur.

Chapelle de la Maladière

10 h. ¼. Prédication. M. Ed. MONNARD.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 ½ Uhr. Untere Kirche. Predigt. Pfr. BERNOULLI.
10 ½ Uhr. Terreauxschule. Kinderlehre.
10 ¾ Uhr. Klein. Konferenzsaal. Sonntagschule.
15 Uhr. Chaumontkapelle. Deutsche Predigt.
VIGNOBLE : 9 Uhr. Peseux. Helfer CHRISTEN.
14 Uhr. Landeron. Helfer CHRISTEN.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi, 20 h. Réunion de prières. Petite salle.
8 h. 30. Catéchisme. Grande salle.
9 h. 30. Culte d'édification mutuelle avec Ste Cène (Marc X, 32-45). Petite salle.
10 h. 45. Culte. Temple du Bas. M. PERREGAUX.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. Culte. M. ROBERT.
20 h. Culte. M. PERREGAUX.

Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Morgens 9 ½ Uhr. Predigt. J. G. SPÖRRI aus Bern.
10 ¾ Uhr. Sonntagschule.
Abends 8 ¼ Uhr. Vortrag mit Lichtbildern von J. G. SPÖRRI.
Dienstag abends 8 ¼ Uhr. Bibelstunde.
Je am 1. und 3. Sonntag des Monats, nachmittags 3 ½ Uhr, Töchterverein.

English Church

5.30. Evensong and address.
Monday 7.45 H. C. Holy Communion,
Revd G. A. BIENEMAN M. A.

Stadtmission

9 ¾ Uhr. Predigt. St-Blaise (Ch. de la Chapelle).
Abends 8 Uhr. Predigt. Mittl. Konf.-Saal.
Donnerstagabend 8 ¼ Uhr. Bibelstunde.
Jeden 2. u. 4. Sonntag im Monat, nachmittags 3 Uhr, Jungfrauenverein.

Eglise catholique romaine

1. Service du dimanche et des fêtes chômées

1. Service du dimanche:
6 h. Messe basse et communion à la Chapelle de l'Hôpital de la Providence.
7 h. et 7 h. ½. Communions à l'Eglise.
8 h. Messe basse et sermon (français les 1er et 3me dimanches du mois, en allemand les 2me et 4me dimanches).
9 h. Messe basse et sermon italien ou français.
10 h. Grand'messe et sermon français.
14 h. Vêpres.
20 h. ¼. Prière du soir. Bénédiction du S. Sacrement.

2. Service de la semaine:
6 h. Messe à la Chapelle de la Providence.
7 h. 1re messe à l'église.
7 h. ½. 2me messe.

N. B. Cet horaire vaut de la Toussaint à Pâques.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche :
A. WILDHABER, rue de l'Orangerie
Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi.

Médecin de service le dimanche :
Demander l'adresse au poste de police communale.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 16 mars

Actions		*Obligations*	
Banq Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%	102.75 d
Soc. de Banque s.	666.—m	» » 4%	92 25 d
Crédit suisse . .	659.50m	» » 3½.	88 — o
Dubied	345.— o	Com.d. Neuc. 5%	101 50m
Crédit foncier .	507.50m	» » 4%	91.50m
La Neuchâteloise.	457 50m	» » 3½.	82 — d
Câb. él. Cortaill.	—.—	Ch.-d.-Fonds 5%.	97.— d
» » Lyon. .	—.—	» 4%.	85.— d
Etab. Perrenoud.	—.—	» 3½.	—.—
Papet. Serrières.	—.—	Locle . . . 5%.	96.— d
Tram. Neuc. ord.	390.— d	» . . . 4%.	—.—
» » priv.	—.—	» . . . 3½.	—.—
Neuch.-Chaum. .	4.75 o	Créd.f.Neuc 4%.	95.50m
Immeub. Chaton.	—.—	Pap. Serriér. 6%.	—.—
» Sandoz-Trav.	—.—	Tram. Neuc. 4%.	85.— d
» Salle d. Conf.	—.—	S. e. P. Girod 6%.	—.—
» Salle d. Conc.	—.—	Pât. b. Doux 4¼.	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Bras. Cardinal	—.—
Pâte bois Doux .	—.—		

Taux d'escompte: Banque nationale 3 %

Bourse de Genève, du 16 mars 1923

Actions			
Banq. Nat. Suisse	— —	3½ Ch. fed. A. K.	850.75
Soc. de banq. s.	667 —	3% Différé. . .	391 50
Comp. d'Escom.	402 —	3% Genev.-lots.	99.25
Crédit suisse. .	— —	4% Genev. 1899.	441.—
Union fin. genev.	337.50	3% Frib. 1903	386.—
Ind. genev d. gaz	350 —	Danois 1912 4%	372.—
Gaz Marseille.	200 —	Japon tab. 1re s. 4½	98.75
Fco-Suisse élect	90 —	Serbe 4% . . .	—.—
Mines Bor prior.	457 50	V. Genè. 1919, 5%	—.—
» » ordin. anc.	462 50	4% Lausanne .	466 —m
Gaiss, parts . .	530.—	Chem. Fco-Suisse	408.—
Chocol. P.-C.-K.	410.—	Jura-Simp. 3½%	404 —m
Nestlé	185.—	Lombar. anc. 3%	42.50
Caoutch. S. fin. .	48.—	Paris-Orléans .	910.—
		Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Obligations		S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—
6% Fédéral 1903	404.50	Argentines créd.	88.50
4½ » 1910	421.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
4% » 1912-14	—.—	C. foncier égyp. 1903	222.—
5% » IX .	—.—	» » 1911	—.—
5½ » 1922	—.—	» Stok. 4%	—.—
5% Electrification	—.—	Fco-S. élec. 4%	255.—
3½ Electrification	—.—	Totisch. hong. 4½	358.—
		Bolivia Ry .	228.—

Hausse du Paris à 33,75 (+ 90 c.), Bruxelles à 29 (+ 65 c.), Italie 25,85 (+ 13 ¾). Le Londres baisse de 0,05 ½ c., Berlin tenu à 258 (— ½). La hausse du Paris se répercute sur la Francotrique qui monte de 5 fr., Union financière + 7, Bor + 20-25 fr. La Totis débute en baisse et se relève ensuite. Caoutchoucs (Financière) 48 ex souscription (— 6 fr.).

Marché du travail. — Le rapport de l'office cantonal de placement au 28 février accuse 5265 (5554) chômeurs complets, soit 3864 (4181) hommes et 1401 (1373) femmes. 3640 (3750) chômeurs retirent des secours. 247 (312) places vacantes ont été annoncées pendant le mois de février. 768 (872) chômeurs et chômeuses sont occupés à des travaux de chômage.

Le chômage partiel donne les chiffres suivants: Industrie chocolatière, 145 (0) personnes; industrie des autos, 30 (30); industrie horlogère, 972 (1035). Soit au total 1147 (1065) personnes, dont 799 (763) hommes et 348 (302) femmes.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux du rapport précédent. Comparativement au mois correspondant de 1922, le nombre des chômeurs complets est en diminution de 5208 (3741 hommes et 1467 femmes), le nombre des chômeurs secourus de 4076 unités et le nombre des chômeurs partiels de 1581 (993 hommes et 588 femmes).

NEUCHATEL

Le « Théâtre vaudois » à Neuchâtel. — Vu le grand succès obtenu le 9 février et pour satisfaire à de très nombreuses demandes, le « Théâtre vaudois » donnera jeudi, à la Rotonde, une seconde et dernière représentation des deux amusantes pièces : « Un crâne lulu », vaudoiserie en 3 actes, de M. Marc-Ernest Tissot, et « Un mari tout trouvé », vaudeville hilarant du même auteur. La presse unanime a vanté l'esprit humoristique des pièces et l'excellence de leur interprétation.

Dons en faveur de la fondation cantonale « Pour la Vieillesse » :

P., 50 fr. ; E., 25 ; R., 25 ; E. de P. M., 100 ; Anonyme, 2 ; M. T., 20 ; E. M., 5 ; Mme L. Guye, 5 ; C. J., 10 ; Odette, 5 ; J. K., 25. Total à ce jour : 2901 francs.

POLITIQUE

Dans la Ruhr

Le double assassinat de Buer

DUSSELDORF, 15. — Le directeur et le rédacteur responsable de la « Dortmunder Zeitung » ont été arrêtés pour avoir publié dans leur journal une relation particulièrement odieuse des événements de Buer.

Ils indiquaient notamment la version que les Allemands ont mis trois jours à imaginer et d'après laquelle les deux officiers auraient rencontré au cours de leur ronde, dans un café, deux sapeurs attardés, à qui ils auraient adressé de vives remontrances. Les quatre hommes seraient sortis ensemble de l'établissement et peu après les consommateurs auraient entendu des coups de feu.

Or, le lieutenant Colpin n'était pas de ronde et le lieutenant Joly, employé technique des chemins de fer, n'avait pas à s'occuper du service en ville; et, du reste, dans leurs rondes, les officiers sont toujours accompagnés d'une patrouille.

DUSSELDORF, 15. — Les révélations d'un journal communiste de Dusseldorf au sujet du double assassinat de Buer portent à croire que l'on est ici en présence d'un attentat nationaliste, qui rappelle, par sa facture, ceux dont ont été victimes Erzberger et Rathenau.

Les civils allemands ont souvent prétendu avoir été victimes d'attentats. Les enquêtes ont établi que, dans 95 % des cas, il ne s'était rien produit. Dans les rares cas où les incidents ont été retenus, les victimes, interrogées, ont déclaré avoir été attaquées par des soldats en capote bleu foncé portant un ceinturon et pas d'armes apparentes. Or, il n'y a pas, dans la Ruhr, une seule capote de l'ancien modèle et aucun soldat ne sort sans sa baïonnette.

Certains faits donnent à penser que ces attentats sont peut-être mis en scène, organisés et perpétrés par des organisations nationalistes soutenues par la propagande officielle.

Une perle de Wolff

BERLIN, 16 (Wolff). — Les deux témoins allemands de l'attentat commis à Buer contre des officiers français ont été conduits jeudi par les Français à un endroit inconnu. La police criminelle allemande a cessé son enquête à ce sujet, son action étant entièrement entravée par les autorités d'occupation.

Pour que nul n'en ignore

LONDRES, 16. — Une note Reuter déclare qu'en présence des rumeurs qui courent de nouveau relativement à un avis de la Grande-Bretagne dans la question de la Ruhr, on considère comme absolument inutile de communiquer journellement des démentis. On confirme qu'il n'y a pas le moindre fondement au bruit que l'Angleterre pourrait intervenir maintenant ou dans un avenir immédiat. La solution évidente est que l'Allemagne doit faire elle-même des démarches auprès de la France et de la Belgique par exemple, par une démarche de l'ambassadeur à Paris auprès de la commission des réparations.

La note conclut en disant que, depuis le commencement de l'occupation, la Grande-Bretagne se désintéresse de l'entreprise en même temps qu'elle entretient pour la France les sentiments les plus amicaux.

Police bleue ou police verte, blanc bonnet ou bonnet blanc

DUSSELDORF, 16. — D'une façon générale, les autorités françaises de la Ruhr n'avaient expulsé jusqu'à présent que les membres célibataires de la Schutzpolizei. Les membres mariés étaient autorisés à rester dans les territoires occupés à condition de passer dans la police municipale dite police bleue, que les autorités militaires ont substituée partout à la police verte, mais on s'est aperçu que les policiers verts devenus policiers bleus, connaissaient admirablement la région et l'emplacement des postes de douanes et se livraient activement à la contrebande. Ils ont formé une association de contrebandiers renseignant les habitants sur les moyens de faire passer des marchandises en territoire inoccupé en évitant les postes français de surveillance.

Des sanctions seront prises et, si les membres de la Schutzpolizei mariés ont recours aux mêmes procédés que leurs camarades célibataires, ils seront probablement expulsés, eux aussi.

Le sabotage allemand fait des victimes

DUSSELDORF, 16. — A Freimersheim, dans la région de Trêves, par suite du sabotage d'une aiguille, un train transportant des troupes des 12me et 16me bataillons de sapeurs, a été pris en écharpe vers 19 h. 30, par un train de matériel rentrant à vide. Un soldat a été tué, trois blessés grièvement et trois blessés légèrement. Les dégâts matériels sont importants.

DUSSELDORF, 16 (Havas). — Des actes de sabotage ont été commis sur les lignes téléphoniques de Coblence à Dusseldorf. C'est ainsi que trois kilomètres de lignes à 14 circuits ont été détruits par les Allemands entre Coblence et le faubourg de Lutzel sur la rive gauche de la Moselle. La remise en état de la ligne exigera au moins six mois de travail.

En raison de la fréquence des actes de sabotage, la haute commission interalliée de Rhénanie a pris jeudi une ordonnance qui prévoit la peine des travaux forcés à perpétuité pour les sabotages des lignes télégraphiques et téléphoniques.

(Voilà d'odieuses violences envers les pauvres Allemands. La mort de soldats français par suite de sabotage allemand n'a, par contre, aucune importance.)

Chronique fédérale

(De notre corresp.)

Pour ne pas être privé de la présence de M. Haab, lequel avait été appelé à Bâle par la commission postale et ne pouvait en revenir que dans la matinée, le Conseil fédéral, vendredi, a siégé de 15 à 18 h. 15. M. Schulthess n'a pu encore prendre part à la séance, mais on dit que son état s'améliore tant et si bien qu'il pourra bientôt reprendre ses affaires, ce dont il est fort désireux. Entre nous, il ferait mieux de s'aller reposer un peu à la montagne. Mais après tout, cela le regarde.

Le Conseil fédéral, sur une balance de pharmacie, a minutieusement pesé chaque terme de la note qu'il adresse à la France au sujet des zones.

Dans cette note, il communique au gouvernement français le résultat de la consultation populaire que l'on sait. Il se garde bien de dire tout crûment qu'il serait heureux de voir, d'ici quelque temps, reprendre les négociations. Mais il exprime le très vif désir qu'il a de voir continuer de régner les amicales relations qui existaient jusqu'ici.

La France, nous l'avons dit ici, semble disposée à ne pas aggraver la situation par des mesures déplaisantes et l'on affirme que jusqu'à nouvel ordre rien ne sera changé à la frontière, de sorte que l'on pourra attendre paisiblement des jours meilleurs.

Ayant apposé son paraphe (c'est une façon de parler) au bas de cette harmonieuse note, le Conseil s'est occupé assez longuement de la direction d'un de nos grands établissements financiers. Mais aucune décision n'ayant été prise, il serait incongru d'en parler plus longuement.

Naturellement, on s'est entretenu aussi de la Ruhr. En toute bonne amitié et dans le plus grand calme, car, aux dernières nouvelles il semble qu'une certaine détente se manifeste là-bas et que l'aube d'un arrangement ne soit plus très loin derrière l'horizon.

Aussi le Conseil fédéral a-t-il moins que jamais l'intention d'intervenir dans une affaire qui s'arrangera très bien sans qu'il s'en mêle.

La célèbre loi fédérale sur le droit d'auteur n'a point soulevé le courroux du Souverain. Le délai référendaire a pris fin lundi dernier sans avoir été mis à profit.

De par la décision gouvernementale de ce matin, la loi entrera en vigueur le 1er juillet.

Quant à la votation sur les alcools, elle aura lieu en deux fois, comme nous l'avons annoncé.

La première partie, la plus importante, savoir l'article 32 bis visant la fabrication des boissons distillées, sera soumise au peuple le 3 juin. La seconde (art. 31 c) viendra plus tard.

Quelques nominations, par manière de dessert :

M. Seidel, ancien conseiller national, se voit attribuer une chaire au Polytechnicum. Et MM. Volkart et Faes, que je suppose qui sont des botanistes illustres, se rendront avec le titre de délégués suisses à un congrès de pathologie végétale qui se tiendra en Hollande au mois de juin prochain.

Tout comme nous, les plantes ont leurs maladies. Mais elles ne se plaignent pas. C'est une grande consolation qui leur est refusée. Qu'est-ce que ces médecins des plantes vont traiter : l'insomnie du pavot ? la jaunisse des soucis ou l'incontinence du pissenlit ?

R. E.

NOUVELLES DIVERSES

Les C. F. F. ne réduisent pas les tarifs. — En raison des difficultés résultant de la situation européenne actuelle et, en particulier, du renchérissement du combustible, qui est une des conséquences de cette situation, on apprend que les réductions générales de tarifs des C. F. F., qui avaient été prévues pour le 1er mai ou le 1er juin, devront être renvoyées à plus tard.

Fabrique d'allumettes en feu. — La fabrique d'allumettes Gilgian-Gyssler, à Wengi près Frutigen, a été la proie des flammes. Les dommages s'élèvent à plus de 30,000 francs.

Les accidents. — Joseph Gay, 48 ans, marié, père de famille, ouvrier auxiliaire de l'Usine lausannoise des forces motrices du Bois-Noir, travaillant sur la ligne primaire de St-Maurice, est entré en contact avec le courant à haute tension. Il a été transporté gravement brûlé et sans connaissance à la clinique Saint-Amé, où il est revenu à lui vers 15 heures.

— On apprend de Bulle que Martin Birnbaum, 60 ans, un peu sourd, a été renversé sur la route par un attelage qu'il n'avait pas entendu venir ; il a succombé à ses blessures à l'hôpital de Riaz.

— On annonce d'Avenches que la petite Andrée, 8 ans, fille de M. Henri Loup, négociant, à Montmagny, sortant de la maison paternelle, a été atteinte, au moment où elle arrivait sur la route, par une automobile venant de Bellerive, et tuée net.

La foire de Payerne. — Malgré le blanc tapis qui recouvrait la campagne jeudi matin, la foire a été assez importante. Les porcs sont en hausse, de même que le gros bétail. Les marchands étaient nombreux et les transactions ont été importantes.

Il a été amené sur le champ de foire : 280 vaches et génisses de 500 à 1300 fr., 40 bœufs de 700 à 1200 fr., 10 chevaux de 500 à 900 fr., 6 taureaux de 1000 à 1500 fr., 322 petits porcs de 80 à 100 fr. la paire, 200 moyens de 150 à 180 fr. la paire, 9 moutons de 80 à 95 fr. pièce, et 5 chèvres de 50 à 65 fr.

Les œufs se vendaient 1 fr. 60 la douzaine.

La gare a reçu 94 têtes de gros bétail et 19 têtes de petit bétail en 20 vagons. Elle a expédié 253 têtes de gros bétail et 132 de petit bétail en 69 vagons.

Nécrologie. — On mande de Nice que l'ex-reine de Montenegro est décédée vendredi à 1 h. 20. La reine d'Italie, qui se trouvait auprès de sa mère, avait quitté le cap d'Antibe à minuit par train spécial, à destination de l'Italie.

La reine Milena est née à Cevo, en 1847. Elle a épousé le prince Nicolas de Montenegro en 1860, moment où il monta sur le trône, succédant à son oncle Danilo Ier. La reine Milena a eu neuf enfants.

La détente des changes. — On lit dans le « Matin » de vendredi :

La baisse des devises anglo-saxonnes, dont nous avions signalé dès la veille les prodromes, s'est nettement accentuée hier. La livre sterling qui s'inscrivait mercredi au cours moyen de 77 63, était offerte en effet, dans la matinée, au-dessous de 77. Pendant la séance officielle, elle a évolué entre 76 45 et 76 30, pour coter officiellement 76 34.

Après Bourse, on a, un moment, touché le cours de 75 francs pour clôturer vers 75 40.

Le dollar, de son côté, qui cotait la veille 16 52, est tombé en Bourse à 16 27 et en dernier lieu aux environs de 16.

La quinzaine thermique. — Cette première partie de mars n'a fait que continuer le régime froid et humide de février. La température est demeurée anormalement basse, telle qu'elle est depuis exactement cinq mois. En effet, depuis le 7 octobre dernier, le thermomètre n'a pas atteint une seule fois 10 degrés centigrades au-dessus de zéro, cote souvent atteinte au cours des hivers précédents. Les chutes de pluie et de neige ont été fréquentes encore et la bise a prédominé depuis le 5 mars. La seconde quinzaine de ce mois marque ordinairement une amélioration graduelle et quelques journées plus printanières.

Le 3 mars, au matin, un ouragan de l'ouest a passé sur nos régions occasionnant beaucoup de dégâts dans les forêts. L'éclipse partielle de lune, qui se produisait durant cette nuit, n'a pu être observée qu'un court instant et cela à travers un voile de nuages en mouvement rapide.

(Station du Jorat.)

Justice contre équité

Dans sa lettre, qu'on a lue plus haut, notre correspondant de Paris oppose la justice à la légalité; veuille le lecteur nous permettre d'opposer ici l'équité à la justice. Celle-ci vient d'être rendue à Weinfelden, mais dans des conditions telles qu'on se demande à quoi elle rime.

Une femme dont la responsabilité a été reconnue atténuée était brutalisée par son mari, qui la forçait à voler et l'avait plusieurs fois menacée de la tuer. Prenant les devants, ce fut elle qui, d'un coup de revolver, le tua pendant son sommeil. Et la chambre criminelle de Weinfelden a infligé huit années de pénitencier à la meurtrière.

Il est interdit de se faire justice et de tuer les gens, et c'est bien ainsi, car, autrement, la justice revêtirait souvent des formes inattendues, et la Mort — avec un grand M — aurait trop d'auxiliaires dans sa macabre tâche. Pour un oui ou un non, en un moment d'humeur, on expédierait quelqu'un dans l'autre monde. La plupart du temps, l'expéditeur en concevrait du regret, mais sans, pour autant, pouvoir rappeler le défunt à la vie. Et l'on se trouve devant l'irréparable, et c'est pour l'empêcher que la loi a remis le soin de juger à des juges et non aux parties en cause.

En théorie et en général, rien de mieux. Dans la réalité et exceptionnellement... Voyez plutôt le jugement de Weinfelden.

Un mari use de sévices envers sa femme et l'oblige ainsi à voler. Que doit faire cette femme? Se plaindre... Bien. Intervention de la justice, qui va peut-être fourrer l'homme en prison. Seulement, à sa sortie, il aura avec sa moitié une explication qui ira jusqu'où? Personne n'en sait rien. Si elle va jusqu'au meurtre de la femme, la justice remettra l'homme en prison; mais elle ne ressuscitera pas la femme qu'elle n'aura pas su protéger.

Ou bien le même mari formule des menaces de mort à l'adresse de sa femme. Que doit-elle faire encore une fois? Se plaindre... Bien. L'autorité enjoint à l'homme de se mieux conduire, puis se retire, laissant les époux en tête à tête. Que le mari donne suite à ses menaces, on l'emprisonne. Mais sa femme n'en est pas moins morte, et morte parce qu'insuffisamment protégée par l'autorité.

Alors, ma foi, qu'auriez-vous fait à la place de cette femme?

D'un côté, une brute d'homme, visiblement nuisible, qui vous oblige à commettre un délit et vous tuera un jour. De l'autre côté, vous-même, qui n'êtes disposé ni à voler ni à mourir.

Après tout, lecteur, ce n'est pas à vous qu'il est juste de poser la question. Ceux qui seraient tenus d'y répondre, ce sont les juges thurgoviens.

F.-L. S.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Dans la Ruhr

Les Belges occupent deux nouveaux ports rhénans

BERLIN, 17 (Wolff). — On mande à la « Gazette de Voss » que les Belges ont occupé les ports rhénans de Walsum (?) et de Schwelger (?). Ils ont arrêté plusieurs employés supérieurs. (Quelle horreur !)

Gares occupées

BERLIN, 17 (Wolff). — Les Français ont occupé les gares de Dusseldorf-Gravenberg, Dusseldorf-Ehrenfeld, Dusseldorf-Eller et en ont chassé les agents de service. (Que de vices !)

La taxe sur le charbon

ESSEN, 17 (Wolff). — Les administrations des mines ont reçu une nouvelle injonction d'avoir à effectuer, pour le 1er avril prochain au plus tard, le paiement de la taxe sur le charbon, à défaut de quoi les autorités opéreront des arrestations en commençant par les membres des conseils de surveillance, les directeurs et les fondés de pouvoirs.

Deux trains entrent en collision dans la Ruhr

MÖRS, 17 (Wolff). — Non loin de Freimersheim, un train militaire transportant des troupes de cavalerie et des chevaux a tamponné un convoi de marchandises. Le choc a été si violent que les vagons, passant les uns par dessus les autres, forment une masse de 8 mètres de hauteur.

Plusieurs personnes ont été tuées ou grièvement blessées, mais il est très difficile d'avoir des détails, car un barrage a été établi autour des lieux de l'accident.

(Et puis il faudrait dire, pas vrai Wolff, que c'est le résultat d'un sabotage allemand, ainsi qu'on l'a vu plus haut.)

Le nouveau ministère bulgare

SOFIA, 17. — Voici la composition du nouveau cabinet :

Président du conseil, affaires étrangères et intérim du commerce: Stamboulisky; intérieur: Spoyanoff; finances: Vaneff; guerre: Mouravief; travaux publics: Bakaloff; justice: Douparimoff; chemins de fer: Athanasoff; agriculture: Oboff; instruction publique: Omastchevsky.

L'agitation des étudiants bulgares

BUDAPEST, 17. — Une vive émotion règne parmi les étudiants de l'université à la suite de l'attitude de la police qui a mis sabre au clair, avant-hier, pour disperser un groupe de manifestants, à l'issue de la fête en l'honneur de Petefi, devant la rédaction du journal « Azeft ». Les étudiants réclament satisfaction pour ce qu'ils nomment des abus, selon eux, la police ayant outrepassé ses pouvoirs. Les cours ont été interrompus et plusieurs étudiants israélites malmenés.

Cours du 17 mars 1923, à 8 h. ½, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 257

Achat et Vente de billets de banque étrangers

Toutes opérations de banque aux **meilleures conditions**

Cheque	Demande	Offre
Paris	33.60	33.70
Londres	25.21	25.25
Milan	25.85	25.85
Bruxelles	28.90	29.20
New-York	5.37	5.39
Berlin	—.02	—.03
Vienne nouv.	—.005	—.009
Amsterdam	212.—	212.75
Madrid	82.70	83.50
Stockholm	142.50	143.50
Copenhague	103.—	104.—
Christiania	97.50	98.50
Prague	15.80	16.—
Bucarest	—.—	—.—
Varsovie	—.01	—.03

Nous rappelons de nouveau que les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau avant 9 heures du matin.

Pour les Incinérations

adressez-vous à la maison **E. GILBERT**

qui se charge de toutes les formalités et démarches

FABRIQUE et MAGASIN DE CERCUEILS

Rue des Poteaux Neuchâtel **Téléphone 8.95**

Transports par fourgon et automobile

CONCESSIONNAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE CRÉMATION

Monsieur Numa Saam et ses enfants: Madame et Monsieur Tullett-Saam et leurs enfants, en Angleterre; Madame et Monsieur A. Cattin-Saam, à La Chaux-de-Fonds; Mademoiselle Alice Saam, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Ed. Petitpierre-Saam, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, ainsi que toutes les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du départ de leur chère et bien-aimée épouse, mère, belle-mère, belle-sœur, grand'-mère, tante et parente,

Madame Elisabeth SAAM

née CHRISTEN

que Dieu a délivrée de ses cruelles souffrances supportées avec résignation, à l'âge de 69 ans.

Neuchâtel, le 16 mars 1923.

Que Ta volonté soit faite.

Les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer à la gloire à venir.

Rom. VIII, 18.

L'ensevelissement aura lieu le 18 mars, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Fahys 97.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Madame Hermance Roth-Imer et ses enfants, Marguerite, Germaine et Arthur; Monsieur Numa Roth et ses enfants, Messieurs Paul et Alhart Roth, à Paris ; Madame Emma Clémençon-Oppliger, à Lignières; Madame veuve Bertha Imer, à Neuveville, ainsi que ses enfants, et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Werner ROTH-IMER

leur regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle et neveu que Dieu a retiré à Lui vendredi matin, 16 mars, dans sa 38me année, après une courte mais terrible maladie.

Lignières, le 16 mars 1923.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche, le 18 mars, à 1 h. ½ après midi.

Domicile mortuaire: Lignières.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Monsieur et Madame Francis Jacot et leur fille Elisabeth, aux Geneveys-sur-Coffrane, Monsieur Maurice Messerli, à Boudevilliers ; Monsieur Charles Schenk, aux Hauts-Geneveys ; Madame veuve Lina Jacot, à Valangin, ses enfants et petits-enfants ; Madame veuve Léon Jacot, à Bienne, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Emile Jacot, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ; les enfants de feu J. Rosetti-Jacot, à Cormondrèche ; Madame veuve Lina Rognon, à Chez-le-Bart, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Alfred Lambert, à Chez-le-Bart ; Monsieur et Madame Edouard Bourquin, à Chez-le-Bart, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Gottfried Jenni, à Neuchâtel, leurs enfants et petit-fils ; Madame Cécile Guillodeux, à Paris ; Monsieur et Madame Henri Lambert et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Emile Guillod et leur fille, à Neuchâtel, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, fiancée, nièce, cousine et parente,

Mademoiselle Estelle-Cécile JACOT

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, 15 mars, à l'âge de 22 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation.

Geneveys-sur-Coffrane, le 15 mars 1923.

Vous avez maintenant de la tristesse, mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira et personne ne vous ravira votre joie.

Jean XVI, 22.

Que tes jugements sont impénétrables et que tes voies sont incompréhensibles.

Romains XI, 33.

L'enterrement aura lieu samedi 17 mars, à 13 h. et demie.

Domicile mortuaire : Geneveys-sur-Coffrane.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Madame Albert Matthey-Doret née Maret, Monsieur et Madame Ernest Matthey-Doret et leur fils, à St-Gall, Monsieur et Madame Jean Emery et leur fille, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Albert Matthey-Doret, Mesdemoiselles Alice et Berthe Matthey-Doret, à Neuchâtel ;

Mademoiselle Flore Matthey-Doret, à Couvet, Madame Legler-Maret, à Couvet, Mesdemoiselles Laure, Anna et Emma Berthoud, à La Brévine et Neuchâtel, Madame Paul Berthoud et ses enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Alfred Berthoud et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Samuel Niggli, à Genève ;

les familles Matthey-Doret, Berthoud et Maret ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur bien cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Ch.-Albert MATTHEY-DORET

que Dieu a enlevé à leur affection dans sa 73me année.

Neuchâtel, le 15 mars 1923.

Ma grâce te suffit.

II Corinthiens 12, 9.

L'inhumation aura lieu le samedi 17 mars, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Rue du Môle 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres du *Cercle Libéral* sont informés du décès de leur cher et dévoué collègue,

Monsieur Ch.-Albert MATTHEY-DORET

et sont priés d'assister à son inhumation qui aura lieu le samedi 17 mars, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Môle 6.

Le Comité.

Messieurs les membres de l'*Association des Carabiniers, section de Neuchâtel,* sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

Monsieur Ch.-Albert MATTHEY-DORET

et sont priés d'assister à son inhumation qui aura lieu le samedi 17 mars, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Môle 6.

Le Comité.

Les membres de l'*Union Commerciale* sont informés du décès de

Monsieur Ch.-Albert MATTHEY-DORET

père de Monsieur Albert Matthey-Doret, membre actif, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu samedi 17 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Môle 6.

Le Comité.

Monsieur Emmanuel de Montet;
Monsieur le docteur et Madame Charles de Montet et leurs enfants;
Monsieur et Madame Edgar de Pourtalès et leurs enfants;
Monsieur et Madame Gustave Jéquier et leurs enfants;
Monsieur et Madame Robert Jéquier et leurs enfants;
Madame Marcuard-de Montet;
Monsieur le pasteur Eugène de la Harpe, ses enfants et petits-enfants;
Madame Albert de Montet, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emmanuel de MONTET

née Alice GENTON

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, que Dieu a rappelée à Lui le vendredi 16 mars, dans sa 70me année.

Voici, c'est notre Dieu en qui nous avons confiance; c'est Lui qui nous sauve.

Es. XXV, 9.

L'ensevelissement aura lieu sans suite le dimanche 18 mars, à 13 heures.

On ne reçoit pas

On ne touchera pas

Bulletin météorologique - Mars 1923

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
16	4.3	1.4	8.1	722.0		N.-E.	faible	nuag.

Le ciel s'éclaircit vers le soir.

17. 7 h. ½: Temp. : 0.8. Vent : N.-E. Ciel : couv.

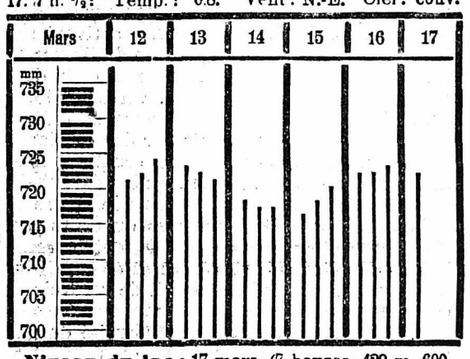

Niveau du lac : 17 mars, (7 heures) 429 m. 600

Bulletin météor. des C. F. F. 17 mars, à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 1	Couvert.	Calme.
543	Berne	— 3	Brouillard.	»
587	Coire	+ 1	Tr. b. tps.	»
1543	Davos	— 8	»	»
632	Fribourg	— 2	Couvert.	»
394	Genève	+ 1	Tr. b. tps.	»
475	Glaris	— 1	»	»
1109	Göschenen	+ 3	»	»
566	Interlaken	+ 1	»	»
995	La Ch.-de-Fonds	— 6	»	»
450	Lausanne	+ 3	»	»
208	Locarno	+ 5	»	»
276	Lugano	+ 5	»	»
439	Lucerne	+ 3	Brouillard.	»
398	Montreux	+ 3	Tr. b. tps.	»
482	Neuchâtel	+ 2	Couvert.	»
505	Ragatz	— 1	Tr. b. tps.	»
673	Saint Gall	+ 2	Nébuleux.	»
1856	Saint Moritz	—10	Tr. b. tps.	»
407	Schaffhouse	+ 4	Couvert.	»
537	Sierre	+ 5	Tr. b. tps.	»
562	Thoune	— 2	»	»
389	Vevey	+ 3	»	»
1609	Zermatt			
410	Zurich	+ 3	Couvert.	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A